

CAHIER PEDAGOGIQUE
des I.P.L.B.

N° 31
Janvier-Mars 1973
8^e Année

Rédaction - Administration :

« **SKOL VREIZ** »

Run Avel

29245 — PLOURIN - MORLAIX

C.C.P. 2248-25 RENNES

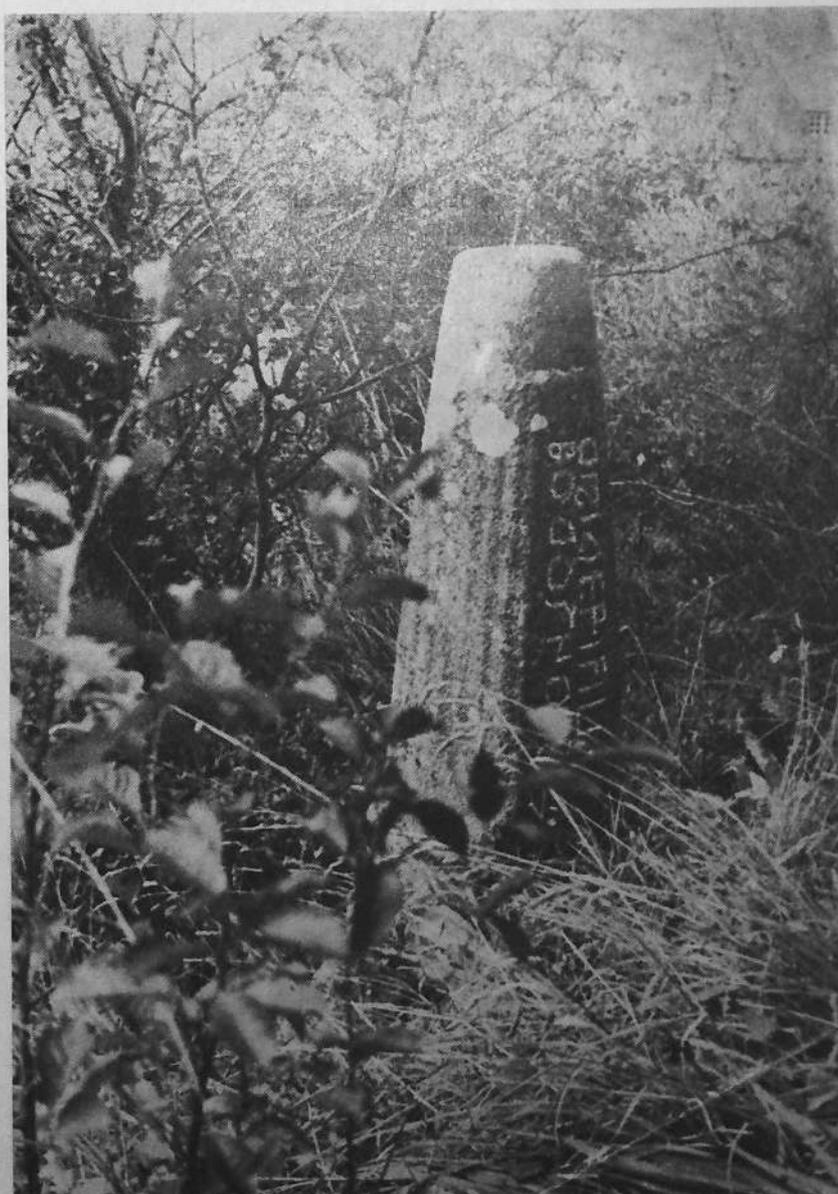
**SKOL-
VREIZ**
L'ECOLE BRETONNE

- Un exemplaire (6 numéros avec supplément) 20 F
- Abonnements d'école ou groupés : tarif spécial (voir pages centrales).

SOMMAIRE

- **BRETON** : Des dialectes à la langue écrite... (A. BOCHE).
- **HISTOIRE** : Pierres gravées et inscriptions du Haut Moyen Age breton. (Gw. BERNIER).
- **LENNEGEZ** : « Sizun ar Breur Arturo » Youenn Drezen. (F. MORVANNOU).
- **SKOL AR BREZONEG**. (A. LAVANANT).
LODENN AR SKOLIQU-MAMM : « Al logodenn-dall ».
EVID AR C'HLASOU BIHAN : « Kontadenn al logodenn-dall ».
- **MUSIQUE** : La veuze (B. BORNE).
- **CHANT** : « Ar pillauer ».

CI-COINTE : La stèle épigraphe de Louannec (Côtes-du-Nord). (Voir l'étude de Gw. Bernier, p. 10.)



Des dialectes à la langue écrite

« ... klask **ober evid** yez Gwened gand ar memez aroueziou (1) hag a reer ganto evid ar yez unvan ;

« E-sell ar yez heh-unan, e tlefed tostaad ouz stummou ar yez unvan, beb tro ma heller, **ha n'eo ket ober gand ar stummou pella** (1) evel ma seblant e vefe bet greet gwechall, o kemer da ziazez, re aliez, yez Bro-Wened-Uhel. »

A. KRAVEL (Notennou berr... 29/11/1971).

« Tout le monde est d'accord pour que dans le Morbihan le breton enseigné soit le **vannetais** (1) et non le K.L.T. ... Sinon, on coupe l'élève de **son milieu bretonnant tel qu'il est...** (1)

« Mis à part **l'accentuation** (1), pour laquelle personne n'y peut rien, et qu'il faut bien accepter telle qu'elle est, ces **caractéristiques essentielles** (1) [du vannetais] (qui permettront à l'élève d'être toujours compris autour de lui) se résument au fond à trois ou quatre choses. »

C. BRAZIDEC (Liher ag an 8/12/1971).

Ces deux extraits, mis en exergue, prouvent qu'il faut définir des termes comme : "K.L.T.", "vannetais" et "yez unvan". A quelle réalité correspond chacun de ces trois termes ?

A. B.

I. — GROUPE DE TRAVAIL "DIALECTES"

Durant l'année scolaire, le groupe de travail s'est réuni à trois reprises à **ROSTRENE** : le 20 janvier 1972, le 22 mars et le 27 mai. Il est composé de représentants des divers dialectes parlés en Basse-Bretagne. A l'issue de sa dernière séance, les dix propositions suivantes, formulées par **A. BOCHE**, ont été adoptées par le groupe de travail. En l'absence du secrétaire du groupe de travail, **MORGANT**, ces propositions ont été notées par **P. HONORÉ**. Elles ont été étudiées et adoptées par les enseignants membres de notre commission "Langue" (I.A.P.L.B.), à l'occasion du stage des I.P.L.B. qui a eu lieu au C.E.G. de **BOURBRIAC** du 10 au 18 juillet 1972.

I) **Unification de la langue par l'intercompréhension des dialectes** (de tous les dialectes).

II) **N'avoir rien à désapprendre** (notamment pour les élèves qui doivent passer du vannetais au K.L.T. et vice versa).

III) **Différence minimum dans les mots et acceptation des formes doubles ou variantes** (si c'est nécessaire pour la compréhension).

(1) Passages soulignés par nous, A.B.

a) **Différence minimum :**

Exemple : le participe passé du verbe "mond" est : "aet", "eat", "eet", "oeit", "oait", "oet". Ne conserver pour l'écriture que "aet" (qui a évolué en "eet" ou en "oèt") et la variante "oèt".

De même "evid" est écrit "aveid" en vannetais, mais est en général prononcé "eid" par les gens du Pays de Vannes. "Eid" peut être perçu comme une contraction de "evid" et il y aurait lieu de conserver cette forme (evid) pour l'ensemble des dialectes que nous devons essayer de rapprocher et non d'éloigner.

De même "trei" est écrit "troein" en vannetais. Pourquoi ne pas adopter pour la langue écrite les formes "treiñ" et "troiñ" ?

Autres exemples : "teñwal" et "teñwél", au lieu de "teñval" (K.L.T.), "tañwél" (B.V.), "tioél" (H.V.) ; "heni", au lieu de "hini", "hani", "heñ"; "kennig", au lieu de "kinnig", "kannid", etc. [cf. menez (= mene, mane, mine)].

De même "amanenn" au lieu de "amann" et "amonenn".

b) **Formes doubles :** "dond" et "doned", "mond" et "moned", etc.

IV) **Enseignement systématique des synonymes.**

Exemples : "me zo EUZ Baod" = "me zo A Vaod"; "me zo EUZ an Oriant" = "me zo AG an Oriant"; "ETREZEG" = "TREMA" = "WAR-ZU"; "WAR" = "ar"; "ARMEL" = "KREDAÑS" = "PRES" = "ARMENÉR"; "OUZ" = "DOUZ" = "DOH"; "OUZPENN" = "OHPENN", etc.

V) **Comprendre le dialecte local plus la langue littéraire.**

VI) **Enseigner la langue en partant du dialecte local.**

VII) **Admettre le vocabulaire populaire, souvent international, avec mesure et discernement.** Exemples : protestiñ, muzik, toud, diskutañ, oblijet, sinema, etc. (grande part de subjectivité).

VIII) **Admettre, également avec mesure et discernement, la création de néologismes et l'introduction de mots celtiques ou vieux-breton** (mots du vieux fonds tombés en désuétude) : (grande part de subjectivité).

IX) **Dans les moyens publics d'information, employer une langue populaire et un vocabulaire compréhensible pour le plus grand nombre.**

X) **Enseigner et utiliser le "vocabulaire fondamental", sous réserve de l'admission du point IV.**

EXEMPLE D'APPLICATION DES PRINCIPES CI-DESSUS

A) **Versions actuelles**

I. — **VANNETAIS**

ER VORAERION

Teir lèu ér-mêz, teir lèu doh en Douar braz,
Me énezenn e saù, du é kreiz er mor glaz ;
Er herreg astennet tro ha tro he goarn kloz
Doh en houlenneù gouèu hag e ruill dé ha noz.

II. — **K.L.T.**

AR VORAERIEN

Teir lev er-mêz, teir lev diouz an Douar braz,
Ma enezenn a sav, du e kreiz ar mor glaz ;
Ar herreg astennet tro ha tro he goarn kloz
Diouz an houlennou gouez hag a ruill deiz ha noz.

(Edition "Skol ar Brezoneg", AR FALZ 2-1963.)

B) **Version unique proposée** (le groupe de travail ne se prononce pas sur les points orthographiques actuellement en cours d'étude avec les utilisateurs du "peur-unvan").

AR VORAERION (IEN)

Teir lew er-maez, teir lew doh (1) an Douar braz, (1) (= dioh, diouz)
 Ma enezenn a sav, du e-kreiz ar mor glaz ;
 Ar herreg astennet tro-ha-tro he gouarn kloz
 Doh an houlennoù goue(z) hag a ruill dei(z) ha noz.

Note. — Le (z) final n'étant pas prononcé dans la plus grande partie du K.L.T., son maintien ou sa suppression est valable pour l'ensemble du domaine bretonnant.

(Compte rendu mis en forme par Per HONORE le 15/6/1972.
 Adopté par l'Assemblée Générale de l'A.P.L.B. après quelques modifications de détail.)

II. — PRONONCIATION FIGURÉE UTILISÉE DANS LES COMMENTAIRES

Etant donné que ces lignes s'adressent à des enseignants qui ne sont pas nécessairement spécialistes de la phonétique ou de la linguistique, il nous a paru indispensable d'éviter certains termes techniques. Il ne s'agit pas d'une étude scientifique, mais d'un travail pratique. Pour cette raison nous avons essayé aussi d'indiquer la prononciation figurée à l'aide de signes connus dans la mesure du possible.

Donc :

- (y) = y comme en breton dans "ya", en français dans "yeux" [phonét. internationale : (j)].
- (ou) = ou comme en français dans "cou", "jour", etc. [phonét. intern. : (u)].
- (eu) = eu comme en français dans "heureux" [phonétique intern. : Ø]
- (e) = é comme en français dans "été".
- (ch) = ch comme en français dans "chat".
- (tch) = tch comme en français dans "Tchad", "match"...

- (dj) = dj comme en français dans "djébel".
- (j) = j comme en français dans "je", "jeu", "jour".
- (ü) = u semi-voyelle comme en français dans "huit", "nuit".

Cependant :

- (ë) = e comme en français dans "je", "te", "me", "de"...
- (c:) = o long et ouvert à peu près comme en français dans "Laure", "corps".
 Le signe "deux points" : après une voyelle indique qu'elle est longue. Exemple :
- (a:) = â long comme dans "pâte" et non dans "patte".
- (i:) = î long ; (eu:) = eu long, etc.
 L'apostrophe devant une syllabe indique que cette syllabe porte l'accent tonique : ('ke:mër), (tchë'me:r).

N.B. — L'imprimerie ne possédant pas les caractères spéciaux, il ne nous a pas été possible d'utiliser certains signes phonétiques.

III. — COMMENTAIRES

Ces dix propositions ont été adoptées par l'Assemblée générale des I.P.L.B. au mois de juillet 1972, après discussion de chaque point. Dans notre esprit ceci forme un tout inséparable. Il ne faut donc pas considérer chaque point séparément, hors du contexte. Certains des dix principes peuvent s'équilibrer mutuellement malgré des contradictions apparentes.

Il est évident que les professeurs de breton rencontrent des difficultés dans l'enseignement de la langue, notamment quand il s'agit de l'enseigner à des jeunes bretonnants. (Il en existe encore, heureusement !)

C'est l'expérience de l'enseignement du breton à des élèves bretonnants, depuis une dizaine d'années, aux confins du bas-vannetais (B.V.) et du haut-vannetais (H.V.) qui nous a amené à élaborer ces dix règles, mais aussi les nombreuses conversations et discussions que nous avons eues avec des bretonnants adultes du Pays de Vannes et d'ailleurs, et avec des jeunes néo-bretonnants qui, malgré un enseignement scolaire, n'ont pas été mis en mesure de pouvoir converser quelque peu avec leur entourage bretonnant : ce qui a un effet de dissuasion sur d'autres candidats possibles.

Désirant appliquer les principes de la pédagogie moderne, la plupart des enseignants sont sensibles à la nécessité de partir des connaissances déjà acquises par l'élève dans le milieu familial et social. Ceci tend à exclure tout enseignement à caractère dogmatique et répressif. Ces principes peuvent également s'adapter au domaine de l'enseignement des langues en général.

Il est à noter, par exemple, que l'enseignement du français est obligé dans une certaine mesure de tenir de plus en plus compte des données de la pédagogie et de la linguistique modernes. Et cela malgré l'aide considérable que l'Etat et son administration, de même que les moyens d'enseignement et d'information, ont apportée à l'unification de cette langue.

Le "rapport Rouchette", à cet égard, a donné lieu à des discussions entre les tenants d'un enseignement rigoureux et rigide et partisans d'un libéralisme pédagogique et linguistique plus poussé.

Tout le monde connaît aussi les polémiques au sujet du "français".

Toutes les langues ont leurs puristes. Dans ce domaine, le caractère individuel, la subjectivité, le milieu éducatif et social jouent un très grand rôle. On peut remarquer, par exemple, qu'en ce qui concerne le breton, les puristes intransigeants du vocabulaire celtique à tout prix sont, le plus souvent, des intellectuels d'origine non bretonnante, issus souvent de la bourgeoisie, alors que les partisans d'une langue plus populaire sont plutôt issus de milieux populaires bretonnants. Ceci n'a rien d'étonnant. Il y a aussi ceux que l'on pourrait appeler les "puristes" des dialectes dont l'attitude est à l'extrême opposé de celle des précédents. Pour eux, la langue doit rester purement dialectale, et tout néologisme est à rejeter. Comment concilier ces attitudes extrêmes ? Sont-elles conciliables ?

En plus du problème de la langue populaire, il y a, pour le breton, celui de l'existence de plusieurs dialectes (comme dans toute langue). Le breton parlé par les jeunes bretonnants est évidemment le breton dialectal.

C'est en pays vannetais que les difficultés paraissent les plus grandes. Ceci tient, à notre avis, beaucoup plus au fait que l'orthographe traditionnelle du vannetais n'a pas adopté les mêmes valeurs pour les lettres que les autres dialectes, qu'au fait de son étrangeté ou de son caractère "étranger" aux autres dialectes.

Voici une dizaine d'années que nous essayons de convaincre les Vannetais de la nécessité d'adopter le même alphabet que les autres. A ceci, les traditionalistes répondent toujours par un argument non étayé : "Vous voulez faire disparaître le vannetais !"

"Sauver le vannetais", qu'est-ce à dire ? Sauver une graphie ? une prononciation ? un vocabulaire ? des expressions ? Le meilleur moyen d'exclure le vannetais est de le laisser dans le désordre orthographique actuel !

"Vannetais" est d'ailleurs un terme abusif en l'occurrence, car il s'agit en fait uniquement du haut-vannetais, à l'exclusion du bas-vannetais. L'orthographe actuelle est haut-vannetaise.

En gros, le haut-vannetais est parlé à l'est d'une ligne reliant Languidic, Quistinic, Melrand, Guern, Cléguérec, et le bas-vannetais à l'ouest de cette ligne. Mais la coupure n'est pas toujours absolument nette. Prenons le cas de Quistinic : pour les habitants de Saint-Yves - Bubry (B.V.), les gens de Quistinic "ne parlent pas le même breton". Il en est de même pour les gens de Baud, qui confondent souvent les habitants de Quistinic avec les Pourlets (Bubry, B.V.). En fait, à Quistinic il y a un accent intermédiaire. A Melrand, le *i* est diphtongué en (ey) comme en H.V.M. (Haut Vannetais Maritime).

Le haut-vannetais (H.V.) se subdivise en deux dialectes principaux : le haut-vannetais de l'intérieur (H.V.I.) et le haut-vannetais maritime (H.V.M.). Les caractéristiques du H.V.M. apparaissent à Pluvigner - Landévant et atteignent leur maximum dans la presqu'île de Quiberon. Ce dialecte s'étend grosso modo de Plouhinec au golfe du Morbihan. Il est caractérisé par la fermeture quasi généralisée des voyelles *é* et *o* et la diphtongaison du *i* en (ey).

é devient *i* ou se mouille en *yé*, *ya*. "amzer" = "amzir"; "mé" = "mi"; "kér" = "kir"; "karantez" = "karanti", "karonti"; "pemp" = "pyemp", "pyamp", etc. (cf. le russe "net" [nyèt]; "sovet" [sa'vyèt]).

o fermé devient *ou* et aussi *ouo* : "zo" = "zou"; "ho pro" = "hou prou"; "digor" = (dè'djou:r); "noz" = "nouz"; "dor" = "dour", "douor".

devient *ey* : "ni" = "ney"; "c'hwi" = "hüey"; "ui" = "üey"; "ti" = "tey".

o ouvert bref devient *oa*, mais ce n'est pas particulier au H.V.M., il en est de même, par exemple, au pays de Baud - Locminé.

eu se prononce *eu* ou *o* selon les communes et selon les mots : "skeul" = "skeul", "skol"; "breur" = "breur", "bror".

Mais il n'est nullement nécessaire de transcrire tous ces mots de façon phonétique lorsqu'on enseigne à des Hauts-Vannetais. L'élève s'habitue sans aucune difficulté aux conventions orthographiques : *mé* = (mi), *té* = (ti), *ni* = (ney), *ti* = (tey), *pemp* = (pyemp), *mérc'hed* = (mirhyet), *zo* = (zou), *bro* = (brou), *skeul* = (skeul, skol, skél), *breur* = (breur, bror, brér), etc. C'est affaire de pédagogie. Lorsqu'il s'est familiarisé avec l'orthographe, il prononce facilement ensuite : *mé*, *té*, *ni*,

ti, pemp, mérc'hed (mérhyet, mèrhët), etc. [cf. l'anglais : me (mi:), beef (bi:f), tea (ti:), my (mai), nice (nais), etc.]. [cf. le français : femme (a)].

Ces phénomènes phonétiques ne sont d'ailleurs pas absents des autres dialectes ; ainsi, en K.L.T. :

yér = (yi:r), yen = (yi:n), menez = (mi:ne), peder = (pi:dir), debriñ = ('di:bi), kennig = (kin-nig), heni = (hi:ni), nejal = (ni:jal), hejañ = (hi:ja, hi:jal), etc. ; buoh = (beuh, bioh), loen = (loñ:n), don = (doun), brezoneg = (brezouneg), chom = (choum), respont = (respount), mignon = (mi-gnoun), etc. ; bloaz = (bla:), c'hoaz = (ho), laez = (léas), etc.

Et en bas-vannetais (B.V.), évn = (i:n), e = (i), he = (i), gwénér (djüi'né:r), gwiz (djüeis), piz (peis), spis (speis), me (meiñ), re (hrey), bed (beit), bro (brëw), lod (lëwt), etc.

En vannetais, la lettre **e** n'obéit pas à une règle simple de prononciation. Lorsque le **e** est accentué, il a tendance à se prononcer **é**, lorsqu'il est inaccentué, il se prononce en général **è**. La prononciation peut différer d'un canton à l'autre. Exemple :

maner = (mâ'né:r) : **e** accentué = **é**.
 mevel = (mëüël) : **e** inaccentué = **è**.
 ar bed = (bët) dans le pays de Baud ;
 (beit) dans le pays pourlet ;
 (bît) en H.V.M. (en certains lieux).
 rédeg = (rëdëk, rëdèk, ridëk, ridyek).
 ket = (tchët).

En général on se fait comprendre si l'on donne à la lettre **e** la prononciation **é** ou **è** comme en K.L.T., à condition de parler sans trop d'accent tonique et de ne pas "manger" la dernière syllabe comme le font souvent les locuteurs K.L.T.

Ne jamais prononcer é, mais è ou a dans les mots suivants, traditionnellement écrits avec un **e** en vannetais (mais qui devraient s'écrire avec un **a** comme en K.L.T.) : **en** = (an), **er** = (ar), **el** = (al), **e zo** = (a zo), **de** = (da), **me** = (ma, va), **ne** = (na), **pe** = (pa), **re vo** = (ra vo), **te** = (ta, da), etc. (Les chanteurs K.L.T. ou néo-bretonnants commettent toujours l'erreur de donner à ce "e" le son **é**, lorsqu'ils chantent des chansons vannetaises.)

Devant toutes ces difficultés, les I.P.L.B. ont créé un groupe de travail "dialectes". Après plusieurs réunions de ce groupe, nous avons proposé ces dix principes qui peuvent servir de base à un enseignement de la langue **qui tienne compte des réalités actuelles**. La situation évolue, mais ignorer le fait que bon nombre d'enfants de la campagne sont encore bretonnants en 1972 ne nous paraît pas réaliste. Il est beaucoup plus facile d'apprendre aux jeunes bretonnants à écrire leur langue et à l'enrichir que de bretonniser des non-bretonnants. (L'un n'empêchant pas l'autre évidemment, et les deux actions sont nécessaires.)

Il est essentiel par conséquent de ne pas couper les enfants de leur milieu et de leur famille en leur enseignant d'emblée une langue qui leur paraîtrait étrangère. Cela risquerait de leur donner une attitude mentale qui les couperait plus tard des masses populaires bretonnantes ou bien risquerait de les rebuter. Enseigner sans transition le K.L.T. en pays de Vannes, que ce soit dans l'orthographe "skolveurieg" ou l'orthographe "peurunvan", a un effet négatif sur les enfants bretonnants et les parents. Nous avons entendu récemment la réflexion suivante de la part d'une lycéenne bretonnante de milieu rural "vannetais" : « J'apprendrais bien à écrire le breton au lycée, mais celui qu'on enseigne n'est pas du tout le même qu'ici. » De la part de jeunes élèves qui étudient le breton en pays de Vannes : « Mes parents ne voulaient pas que j'étudie le breton parce qu'ils disent qu'on n'enseigne que "le breton du Finistère". » Voilà ce que l'on entend de plus en plus dans le Morbihan. Il y a lieu de remédier à cet état de fait.

D'autre part, l'orthographe traditionnelle du haut-vannetais donne aux bretonnants K.L.T. l'impression que "c'est une langue étrangère". Nous avons entendu plusieurs responsables bretons affirmer ceci : « Le vannetais, c'est une autre langue ! » Y aurait-il donc une énième langue celtique ? L'ignorance des bretonnants non lettrés et celle des bretonnants lettrés, dans ce domaine, se rejoignent finalement pour en arriver aux mêmes assertions qui demanderaient à être prouvées.

Nous savons par expérience que ces difficultés sont faciles à surmonter, même en haut-vannetais. Pour cela, **deux choses sont vraiment essentielles** :

1° **Un alphabet commun avec un vocabulaire normalisé** (comprenant des variantes le cas échéant) **et tenant compte du h vannetais = z en K.L.T.**

2° **L'enseignement systématique des synonymes**, qu'ils soient vannetais ou K.L.T., populaires ou littéraires (synonymes enseignés à tous).

Pour le moment, le vannetais n'utilise pas le même alphabet que le K.L.T. (cf. les articles en breton dans la "Liberté du Morbihan") : pas de **y**, pas de **w**, **er** se prononce (**ër**) et non (**ér**), donc valeur différente pour la lettre **e**, etc.

En fait, il n'y a pas deux orthographes bretonnes, mais **trois** ; un luxe ! Voici un mot qui symbolise à lui tout seul les trois orthographes : V. "ol", sk.veur. "oll", peurunv. "holl", pour le même mot avec la même prononciation !!!

A part les variantes prévues par le point n° III, et les synonymes, la **particularité essentielle du vannetais écrit** est l'existence du **h = z**, provenant de l'ancien "th". Le problème, dans l'orthographe, est de distinguer ce **h = z** des deux autres "h" qui sont communs au K.L.T. et au V. : le **h = h** de **bihan, dehoù, ehan, buhez, hent, hir**, etc., et le **h = c'h** (ancien **ch**) de **plah / plac'h, roh / roc'h, manah / manac'h**, etc.

Ainsi : **Kah** = **kaz**, (peurunv. **kazh**).
plah = **plah** / **plac'h**,
hent = **hent**.

Dans le vannetais parlé, il y a en plus :

a) l'accent tonique, dans certains mots ;
b) la palatalisation (qui existe aussi en cornouaillais) ;

c) la prononciation de **oa** = **oè** (sauf quelques mots) comme dans les deux extrémités de la Cornouaille (Pays Bigouden, Canihuel) ;

d) la diphtongaison de **-où**, **-ioù**, du pluriel (comme en Cornouaille de l'est) ;

e) la fermeture des voyelles (surtout **e** et **o**) et des diphtongues, en haut-vannetais : **gouél** / **gouil** ; **bouéd** / **bouid** ; **bew** / **biw** ; **ho** / **hou** ; **zo** / **zou** ; **daet** / **deit** ; **gwraet** / **grweit**, **groeit** ; **-où** / **ow** / **ëü**, etc.

f) Les **z** muets : **dimez**, **gwez**, etc. (comme en K. et T.).

A. — L'accent tonique

Il est souvent le même en B.V. qu'en K.L.T. Ex. : **chadenn** ('cha:dën), **pladenn** ('pla:dën), **amzer** ('âmzër), **c'hoari** ('hwa:ri), **labour** ('la:bour), **kafe** ('ka:fe), **kanal** ('kâ:nal), **savet** ('za:üët, za:t), **lâred** ('la:rët, la:t), etc.

Et même en H.V. : **labour** ('lc:bour), **kafe** ('kc:fe, 'kc:fi), **savet** ('sc:üët), etc., sont accentués sur la première syllabe.

En B.V., bien des mots restent accentués sur la racine lorsqu'il y a une dérivation. Ex. : **hado** ('ha:do), **haderez** ('ha:dërës) (semmer, semoir).

Certains mots de deux syllabes sont accentués sur la première syllabe en K.L.T., sur la dernière en H.V., alors qu'en B.V. il est difficile d'y déceler un accent tonique (il faudrait étudier et analyser ces mots). Ex. : **kemer** : B.V. (**tchëmër**), H.V. (**tchë'mé:r**), K.L.T. ('ké:mër).

Remarquer que le **e** se prononce (**é**) lorsqu'il est accentué (accent tonique) et (**e**) lorsqu'il est inaccentué. En B.V., les deux **e** de **kemer** se prononcent **ë**. Ceci se produit en général dans les mots qui contiennent les lettres **r**, **l**, **s** et **z** : **bepred** (bëpët), **berje** (bëjë), **lemel** (lëmël), **memez** (mëmës), **mevel** (mëüël), **sevel** (zëüël), **preset** (prësët), **pred** (prët), etc.

Il faudrait enseigner un accent moyen, intermédiaire entre le K.L.T. populaire et le H.V. populaire. C'est l'accent du B.V. dans les mots accentués légèrement sur l'avant-dernière syllabe. Ex. : entre le cornouaillais (**brem'**) et le H.V. (**bër'mañ**), il y a de la place pour (**bre'mañ**) avec un léger accent sur (**bre**) ; entre le cornouaillais (**got'z**) et le H.V. (**gor'toz**), il y a de la place pour (**görtoz**) avec un léger accent sur la syllabe (**gôr-**), etc. Il faut enseigner une prononciation moyenne.

Les difficultés viennent surtout de la lettre **e**, du fait qu'elle peut se prononcer **é**, **è** ou **ë** :

keméner (ke'mé:nër),
kemenér (tchëmë'né:r).

La prononciation intermédiaire serait (**ke'mé:ner**), avec un léger accent tonique (K.L.T.) sur la pénultième en gardant le son (**é**) V. dans la dernière syllabe au lieu du son atone (**è**). De même, par exemple :

maner ('mâ:nër) } ('mâ:nër)
manér (mâ'né:r) }

Avec cet accent, on se fait comprendre partout (dans la limite du vocabulaire connu de l'interlocuteur, naturellement). Ne pas oublier non plus que certains mots sont accentués sur la dernière syllabe, même en K.L.T. : **etré**, **evíd**, **dindàn**, **disùl**, **evèl**, **nemèd**, **dijà**, **hebkén**, etc. Les manuels d'enseignement devraient marquer systématiquement l'accent tonique dans ces mots. Quelques mots H.V., inconnus ailleurs, peuvent garder leur accent tonique. Ex. : **armenér** (H.V.) et non (**arméner**).

Ni les enseignants, ni les manuels n'attachent assez d'importance à cette question de l'accent tonique et de la prononciation en général. On enseigne le breton un peu comme on enseignait l'anglais il y a trente ans.

N.B. — C'est surtout dans les participes passés que les fautes d'accentuation sont les plus graves et les plus fréquentes. Il faut bien respecter la longueur des voyelles et ne pas accentuer la dernière syllabe. Les néo-bretonnants devraient constamment se surveiller dans ce domaine, jusqu'à ce que la prononciation correcte devienne un réflexe.

me a lavar ('la:var) ;
Lavaret em eus (la'va:rëd é 'meus)
ou (la'va:rë 'meus).

Ne pas oublier que lorsque l'on ajoute un suffixe, l'accent tonique se déplace (en K.L.T.) pour se placer sur l'avant-dernière syllabe (en règle générale).

Apprendre la liste des mots accentués sur la dernière syllabe. Pour les mots empruntés récemment au français, il peut y avoir incertitude.

B. — La palatalisation

C'est la prononciation **tch** comme Tchad, pour **k** et **dj** comme Djébel pour **g**. C'est en vannetais que ce phénomène est le plus intense. Mais il n'est pas limité au vannetais. On le rencontre aussi en Cornouaille. C'est ainsi que les mots suivants se prononcent à Carhaix à peu près comme en vannetais : **gwenn** (djüënn), **ket** (tchët, tchet), **kentañ** (tchën'taoñ), **plahig** ('plahitch), etc.

Le mot **digor** se réduit à **dior** en Trégor ; on le prononce (**dë'djo:r**) en H.V., mais (**di'go:r**), sans palatalisation, en B.V. ; et, paradoxalement, "**mond d'ar gêr**" se dit **mond d'ar "yer"** aux confins Cornouaille-Trégor, mais "**moned d'ar gêr**" (non palatalisé) dans certaines régions du Vannetais. De même, en H.V., on entend souvent **ken braz**, **ker braz**, **skeul**, etc., sans palatalisation.

Il faudrait apprendre à tous les élèves à comprendre cette catégorie de mots avec et sans palatalisation. C'est ce qui se passe de façon naturelle dans la région du Faouët, Langonnet, Rostrenen, Gourin, Carhaix.

C. — Oa = oe

Il suffit d'écrire **oa** comme en K.L.T. et de prononcer **oè** en vannetais, bigouden, etc. On peut conserver la variante **koed**, mot fréquent dans les noms de lieux. La prononciation est la même qu'en vannetais dans le sud-ouest et le nord-est de la Cornouaille.

D. — Terminaison -ou, -iou du pluriel

Ecrire **-où, -ioù**, l'accent grave indiquant la diphthongaison en Cornouaille de l'est et en Pays de Vannes (comme dans le **-eù, -ieù** vannetais actuel). se prononce **-o, -io**, dans le Trégor.

E. — Fermeture des voyelles

Pour aider les élèves, indiquer la fermeture du e à l'aide d'un accent aigu : **é = i** :

H.V. : **bouéd (bwit), béw (biü), kréñv (kriü), téñwel (tiwé:l), rédeg (ri:dek), déskiñ (dis-keñ)**, etc.

B.V. : **évnéd (i:nët), é di (i di:), diméz (dimi), dehi (dihi)**, etc.

K : **yén (yi:n), ménez ('mi:ne), pédér ('pi:dir)**, etc.

K.L.T. : **bérviñ ('birvi), kénnig ('kinik), hénì (hini), mézéven (mi'ze:vën)**, d'où la confusion "miz even", etc.

En léonard, il y a fermeture de **o** en **ou**, notamment devant **n** et **m** : **dón (dou:n), chóm (choum), sónn (sounn), hómañ ('houmañ), lómm (loumm), brezóneg (brë'zou:nëk)**, etc.

Les particularités B, C, D et E ne se limitent pas au vannetais et n'en sont donc pas des caractéristiques essentielles.

F. — Les z muets

Ce sont les mêmes en vannetais qu'en Cornouaille et Trégor : **dimez (dime), dimezet (di'méet), deiz (dei), deizioù (deioù), ivez (ie, üe), gwez (gwe, djüe)**, etc.

Enfin, une des difficultés de comprendre les locuteurs H.V. provient aussi du **r** roulé sur la pointe de la langue et du fait qu'en général « ils parlent entre la pointe de la langue et les lèvres », alors que les B.V. et les K.L.T. prononcent les sons plus en arrière dans la bouche. Les H.V. sont conscients de cela et on les entend parfois essayer d'imiter les "Pourlets" pour les railler. Pour eux, les Pourlets (B.V.) « parlent lourd ». L'accent H.V. s'atténue chez les jeunes sous l'influence du français.

..

Il est indispensable de préciser qu'on ne peut pas demander aux Vannetais d'être les seuls à faire l'effort de rapprochement pour l'unification. Certain-

nes formes enseignées en K.L.T. (skolveurieg ou peurunvan) sont trop dialectales, ainsi :

— **emañ** pour **ema (emañ = ema-eñ; emai = ema-hi; emaint = ema-int)** ;

— **evuruz** pour **eüruz** (cf. H.V. **yuvank, yeuvank** pour **yaouank**) ;

— **amann** pour **amanenn** (cf. **amanennet, amonenn**) ;

— **chakod** pour **sakod, choug** pour **souk, chikour** pour **sikour** (cf. V. **chetu** pour **setu**, etc.) ;

— **siminal** pour **chiminal** (cheminée) ;

— **ano, anv** pour **hano, hanv, hanü** ;

— **evito** pour **evite** (confusion avec V. **evitoñ, evitou**), etc.

— **eun, eur** pour **un, ur** (étymologie).

Le **h** muet de **hent, hir, had** (Ouest-Finistère, Léon) rend difficile la compréhension de ces mots. Il faudrait que les néo-bretonnants apprennent à prononcer les **h** expirés.

Nous étudierons ces questions de façon plus détaillée dans un prochain numéro de SKOL VREIZ.

SKOL VREIZ publiera aussi ultérieurement des commentaires et des explications sur chacun des dix principes. Les deux points qui ont soulevé le plus de difficultés, lors de la discussion en Assemblée générale, sont les numéros VII et VIII. C'était prévu, car nous savions qu'il y entrerait une grande part de subjectivité.

Pourquoi accepter tel ou tel mot et refuser tel autre ? Pourquoi trouve-t-on tel mot "trop français" et tel autre "trop chimique" ? Sur quels critères se baser ?

Pourquoi quelqu'un utilisera-t-il le mot "sinema" et s'élèvera contre l'emploi du mot "teatr" ? Pourquoi trouvera-t-il très bien les mots : **diplomate, divinoud, fachet, kaozeal, asied, fourchetenn**, etc., mais sera allergique à : **muzik, protestiñ, oblijet, diskutal, kamion, kamionetenn**, etc. ?

Certains adopteront les mots : **lennegeh, roman-teleh, sevenadureh, prederourieh, c'hoariva, yeh, kafedi, prefeti, karr-tan, karr-boutin**, etc., mais rejetteront : **krouidigeh, moneizonieh, gweledigeh, skinva, predva, preti, karr-chalbot, karr-samm**, etc.

En un mot, il n'y a pas de consensus général quant à l'utilisation de certains termes d'origine étrangère ou de certains néologismes.

Si un mot a été assimilé par la langue depuis longtemps et est couramment utilisé par les bretonnants, et s'il paraît **indispensable** ou simplement **utile**, il peut être **considéré comme breton**. Ce qui n'empêche pas de le soumettre, grâce à l'enseignement et aux publications, à la concurrence d'un mot de souche celtique s'il y en a, soit vocable sorti de l'usage faute d'enseignement, soit néologisme. Ex. : **dijà / endeo, surtout / dreist-oll, mem / zokén, memez / heveleb, sertenamant / a-dra-sur, okupiñ / ac'hubiñ, toud / oll, jamez / morse**, etc.

De toute façon, on ne peut empêcher les bretonnants d'utiliser ces mots populaires, à moins de leur faire abandonner le breton... Mais, par contre,

on peut parallèlement leur en enseigner d'autres : cela paraît évident.

Quant aux mots internationaux, ils appartiennent autant au breton qu'aux autres langues européennes.

Il est non moins évident qu'une langue ne peut survivre en Europe que si elle peut exprimer les besoins de la vie moderne. La civilisation rurale traditionnelle disparaît rapidement et la langue devra s'adapter aux nouvelles conditions d'existence ou disparaître en tant que langue vivante. Il est légitime que pour s'adapter elle utilise les ressources de son génie propre. C'est-à-dire que, par le jeu des préfixes et suffixes, de la composition, et l'emploi du fonds de racines historiques, elle crée des néologismes selon les besoins nouveaux et les nécessités.

Toutes les langues victimes de la colonisation d'une autre ont les mêmes difficultés à surmonter. Les conditions et les circonstances imposent des solutions diverses (cf. grec, irlandais, arabe, cingalais, malais, hindi, etc.).

Comment la langue bretonne ne se heurterait-elle pas à ces problèmes puisqu'une langue aussi puissamment assise que le français ne peut les éviter ? (**parking, marketing, badge, poster, fan, hit-parade, pop-club, manager, suspense, week-end ; enthymème, phonème, intégratif, infrastructures socio-économiques, pluridisciplinarité, syntagmatique, her-**

méneutique, polyptote, expolition, antonomase, prosopopée, etc.)

L'essentiel est de ne pas avoir vis-à-vis de cette question une attitude soit névrotique, soit irréaliste à l'extrême.

Le point numéro VIII concerne surtout la langue spécialisée (politique, économie, droit, linguistique, technique, administration, etc.). Chacune de ces spécialités possède son "vocabulaire de réserve" propre. Or, ce qui nous intéresse pour le moment à l'A.P.L.B., c'est l'enseignement de la langue fondamentale quotidienne et littéraire, mais dans un contexte moderne.

Là est la base sans laquelle rien ne pourra être construit. C'est dans cette optique que nous avons adopté ces dix principes.

Nous n'ignorons pas que le vocabulaire spécialisé peut déborder et s'infiltrer dans la vie quotidienne. Et il y a des degrés dans la spécialisation.

Dans l'optique de l'enseignement de la langue spécialisée, il faudrait sans doute compléter le point numéro VIII par : "selon les besoins".

Si notre langue devait être un jour utilisée dans la vie publique, ce ne serait pas, de toute évidence, la langue de l'air à battre ni des veillées d'autrefois. Mais cela est une autre histoire...

A. BOCHE.

ENQUÊTES

STATISTIQUES

RESULTATS D'UNE ENQUETE SUR L'USAGE DE LA LANGUE BRETONNE PAR LES JEUNES

(Enquête effectuée en janvier 1973 dans les classes de « Seconde AB » d'un Lycée finistérien

Classe	Effectif enquête	lieu de naissance		nés en Bb vivent en zone rurale			nés en Bb vivent en zone urbaine			Total des classes	
		Hors Bb	en Bb	Total	com- prennent le B	parlent le B	Total	com- prennent le B	parlent le B	suivent des cours de B.	Suivraient des cours si...
A 2	21	4	17	8	7	2	9	3	0	0	10
A 3	29	4	25	11	5	1	6	1	0	0	10
A 4	26	4	22	16	12	7	14	1	0	0	18
A 5	31	4	27	17	9	2	10	2	1	0	7
A 6	27	4	23	11	9	0	12	2	0	1	11
A 7	29	5	24	23	17	13	3	3	2	1	13
				(1)	(1)	(1)					
Total	163	25	138		59	25		12	3	2	69

(1) dont 2 élèves, nées hors de la Bb, qui comprennent le Breton ; une le parlant.

- Abréviations : Bb : Bretagne bretonnante (définie approximativement pour l'ouest d'une ligne Saint-Brieuc - Vannes). - B. : Breton.
- La référence prise a été celle d'une **conversation courante**, en langue bretonne. Ex. : à un repas.
- Au total, sur 163 élèves, 28 parlent le Breton, 71 le comprennent. Dans certaines classes, la proportion est plus forte (ex. A7).
- 69 élèves suivraient des cours si... leurs horaires étaient moins « chargés », si ces cours étaient intégrés dans l'emploi du temps, etc. Chez ces 69 élèves, certains comprennent le Breton, d'autres... pas du tout.

Pierres gravées et inscriptions du HAUT MOYEN AGE BRETON

L'approche du Haut Moyen Age breton est très difficile, car, mises à part les vies de saints, telle la Vie de Saint Samson, les sources bretonnes sont très rares. On se renseigne, d'habitude, dans l'œuvre de Grégoire de Tours qui n'est pas toujours tendre pour les Bretons. Si bien que nous n'avons souvent que des documents archéologiques, souvent peu parlants, ou en tous cas, qu'il faut interpréter. Les principaux témoignages que nous avons conservés de cette époque reculée sont :

— *des fragments de poterie onctueuse*. M. P.-R. GIOT a étudié ce type de « poterie qui change » et qui était fabriquée notamment dans le Finistère. Cette poterie est très fruste, et comparée à la belle poterie sigillée gallo-romaine, elle apporte la preuve d'une décadence épouvantable. En fouillant un établissement gallo-romain dans la presqu'île de Quiberon, à Keriaker en Kerostin, j'ai trouvé dans les ruines gallo-romaines des traces évidentes d'une réoccupation par une population de pêcheurs : une aiguille à ramender les filets et des arêtes de poissons qui étaient des sardines et des chinchards, prouvent à l'évidence que dans les ruines des Gallo-Romains, vers la fin du IV^e siècle ou au début du V^e, sont venus s'installer des pêcheurs qui peuvent être soit des Gallo-Romains attardés et décadents, soit des Bretons.

— *des sarcophages*. Mais ceux-ci ne portant aucune inscription sont très difficiles à identifier et même à dater avec précision. (Sauf celui de Lomarec en Crach (56), qui doit être de la première moitié du VII^e siècle.)



De l'époque mérovingienne et carolingienne nous sont parvenus 13 documents écrits, généralement sur des stèles.

I. — LES STELES

Dix de ces inscriptions ont été réalisées sur des stèles, une sur roche, une sur un sarcophage et la dernière sur une cloche.

Il existe des stèles de toutes formes et de toutes dimensions. Il s'agit de monuments funéraires gaulois qui ont été réutilisés par les Bretons (1). L'un des exemples les plus remarquables est celui de la stèle de LOUANNEC, dans les Côtes-du-Nord. Elle porte une inscription latine (fig. 1), tout à fait semblable aux inscriptions que l'on trouve en nombre (plus de 200), au Pays de Galles. Cette inscription :

DISIDERI FILI
BODOGNOUS

signifie : « La stèle (ou le monument) de Désiderius (Didier), fils de Bodognous. » Remarquons ici que le

filz porte un nom latin, alors que le père portait un nom celtique. Autre remarque importante, l'alphabet utilisé est typiquement insulaire ; graphies d'onciales analogues à celles que l'on trouve au Pays de Galles.



Fig. 1 : Stèle épigraphique de Louannec

II. — LES ALPHABETS, LES LANGUES ET LES DÉCORS

Deux types d'alphabets. Certaines inscriptions, comme celle de Louannec, dont nous venons de parler, utilisent un alphabet de type insulaire. Une inscription trouvée sur le territoire de la commune de CRACH (Morbihan), à l'intérieur d'un sarcophage, est particulièrement intéressante :

IRHA EMA ✱ IN RI

Cette inscription du Pays d'Auray est la seule inscription en langue bretonne que nous ayons retrouvée de cette période (VII^e siècle). Elle pourrait se traduire de la façon suivante : « (est) Ressuscité ici le Roi. » Quel roi ? Peut-être Warok, si l'on en juge par l'écriture qui est du type en usage aux alentours de l'an 650. Ainsi, dans EMA, le A n'est pas barré. Nous avons affaire à une inscription en capitale romaine, mais une capitale qui a des traits de la cursive. C'est là, à l'évidence, une écriture de style et d'époque mérovingiens.

Les décors sont relativement rares sur les stèles. Ce sont généralement des croix :

— *croix simples*, comme sur la stèle de Lanrivoaré, qui porte l'inscription suivante :

† 3 M U H H M U

Cette inscription signifie tout simplement « la croix de Gallmau ». Elle date du X^e siècle ;

— *croix pattées*, dites croix de Malte. Elles datent des IX^e et X^e siècles et n'ont évidemment rien à voir avec l'ordre de Malte (fig. 2) ;



Fig. 2 : Stèle du Couédo dans l'île de Locoal (en Mendon - Morbihan) - X^e siècle.

— la « **CROUX PROSTLON** ». Il existe une stèle dont le décor est extraordinaire, c'est la stèle de Prostlon, dans l'île de LOCOAL (Morbihan) (fig. 3). Cette stèle est parfaitement datée : Prostlon était l'épouse du comte Pascweten et la fille du roi Salomon. Une charte du Cartulaire de Redon, rédigée en 874-75, rapporte que Pascweten, alors en lutte contre le comte de Rennes, Gurvant, à la suite du meurtre de Salomon, a offert aux moines de l'abbaye de Redon des choses très précieuses pour qu'ils s'occupent de la mémoire de son épouse, enterrée à l'abbaye de Redon. Cette

stèle n'est donc pas une stèle funéraire. Originalité de son décor, cette stèle, avec son bandeau et ses deux pattes symétriques, semble représenter une coiffure féminine carolingienne.



Fig. 3 : « Croix Prostlon » à Locoal-Mendon

III. — LES RENSEIGNEMENTS QUE NOUS FOURNISSENT CES DOCUMENTS

a) *Datation*. Elle est souvent difficile à déterminer. La plus ancienne inscription semble être celle du sarcophage de Crach : milieu du VII^e siècle. Ensuite, vient celle de Louannec « DESIDERI... », à cause des caractères insulaires employés. Puis, viennent des inscriptions d'époque carolingienne. En somme, nous ne possédons donc actuellement en Bretagne, que deux inscriptions d'époque mérovingienne, et parmi les inscriptions d'époque carolingienne, une seule est datée avec précision : la **CROUX PROSTLON**.

b) *Mise en évidence des relations anciennes entre l'île de Bretagne et l'Armorique*, y compris le Pays de Vannes, lequel possède la seule inscription sur stèle en vieux-breton.

c) *Christianisation de l'Armorique* : Ces inscriptions, portant des croix, sont situées dans l'ouest de l'Armorique, c'est-à-dire dans une région où l'on doute qu'avant l'arrivée des Bretons, il y ait jamais eu un évêque. Il y avait des évêques à Rennes, Nantes et Vannes, mais les pays plus à l'ouest semblaient être demeurés païens. Par conséquent, il y a de fortes chances pour que les Bretons aient christianisé la région où nous trouvons ces stèles.

d) Toutes ces stèles ne sont pas funéraires. Certaines servent à *borner des terres*. Il en existe une, par exemple (fig. 2), dans l'île de Locoal, séparant les biens de l'abbaye de Redon des terres détenues plus ou moins indûment par un chef normand, terres que l'on nomme « la Forêt ». Un second exemple nous est donné par la stèle de bornage de Kerfily, actuellement sise à Locmalo en Port-Louis,

Croxharembiulihal
herahal

et un troisième par la pierre de justice de Crach (fig. 4).

lapidem
herah h'jeH
hlherahal
amsefranhubriz

Ces stèles semblent marquer l'appropriation par les paysans, de portions de terres en période troublée.

Note : 1. Sur les stèles gauloises, voir TANGI : « L'âge du fer en Armorique », S.V. n° 7 (1967).

GW. BERNIER.
Synthèse d'une causerie,
faite lors du stage de BOURBRIAC,
le 13-7-1972.



Fig. 4 : Pierre de justice de Crach

STAGES

en juillet

V^e SESSION D'ETUDES PEDAGOGIQUES des I.P.L.B.

Elle aura lieu du 13 juillet au 21 juillet, au C.E.G. de LANMEUR (29).

- 12 juillet, à partir de 16 h : accueil des stagiaires.
- 13 au 16 : stage en langue bretonne.
- 17 juillet : assemblées générales.
- 18 au 21 : stage « civilisation » (en français).

Pour tous renseignements concernant ce stage, écrire à : « SKOL VREIZ », Run-Avel, 29245 PLOURIN-MORLAIX.

en août

STAGES LINGUISTIQUES A LA CAMPAGNE organisés par AL LEUR NEVEZ

Ils s'adressent à tous ceux, citadins ou ruraux qui veulent se perfectionner dans la *pratique* de la langue.

Les stagiaires doivent :

- comprendre le breton,
- être à même d'aider aux travaux de la ferme.

Ces stages auront lieu dans le Léon, autour de Lesneven et de Saint-Pol.

Le nombre des places est limité à une quarantaine.

Les personnes intéressées sont invitées à écrire à :
Mikael MADEC, 7, rue de Vaucelles, 95150 TAVERNY.
(Joindre deux enveloppes timbrées).

SIZUN AR BREUR ARTURO

gand Youenn Drezen

Kaozeadenn
bet graet e Boulvriag
d'ar 16 a viz gouere 1972
e-pad Skol-Hañv
Skolaerien ha Kelennerien
AR FALZ

E-touez oberennou Youenn Drezen — Youenn Vraz ! — **Sizun ar Breur Arturo** a zo, e gwirione, souezuz awalh, dibar e meur a geñver, heb beza, koulskoude, d'am meno, pennoberenn skrivagner Pont n'Abad aet da Anaon nevezig 'zo.

Eun danevell, nebeud-tre a bajennou enni, setu aze, en oll, **Sizun ar Breur Arturo**. Embannet eo bet evid ar wech kenta e miz Gouere mil nao hant nao ha daou ugent, er gelaouenn AL LIAMM : tregont pajennad, stank a-walh e gwirione, med tregont pajenn hebken. Netra par eta na da **Intron-Varia Garmez**, na da **Skol-louarn Veig Trebern**, deut er-maez nevezig 'zo al lodenn genta anezañ...

Amañ, eun danevellig hebken, ya.

Adembannet eo bet gand **AL LIAMM**, warlene, **Sizun**, dindan stumm eul leorig, a zo unan euz an dastumadeg a vez graet outi gand paotred AL LIAMM "**Studi ha Dudi**". Poent e oa ober eun dra bennag, rag ne veze ket kavet kaer niverenn AL LIAMM ma oa bet embannet enni on danevell. Setu on-eus bremañ eul leorig a bevar ugent pajenn bennag : n'eo ket bet kresket an dañvez koulskoude, na kemmet tra pe dra, med n'eo ket bet moulet an destenn ken stank hag ar wech kenta, setu perag e seblant beza fonnusoh, ha koulskoude, an destenn a zo heñvel, ger evid ger.

Taolom eur zell warni.

Euz petra 'zo kaoz amañ ? Lavaroud a rafen, warleh Flaubert, ez eus amañ ano euz "**I'Education Sentimentale d'un moinillon**". Ya, gweloud a reom eur manah yaouank o teski kaoud karantez evid eur plah yaouank.

Evid aesaad an traou, displegom an danevell dre-vraz, tra-walh evid komprenn ma zammou eveziadennou, paz re koulskoude, rag ne fell ket din tenna diganeoh ar c'hoant da lenn al leor !

Pevarzeg pennad a gaver en danevell, disheñvel-mad e keñver o hirder : lod a zo enno beteg daouzeg pajenn, lod all diou hebken.

1. Eur manah yaouank, fiziet ennañ skuba iliz e gouent e-pad eur zizunvez, a ra anaoudegez gand eur plah yaouank, deuet da bedi en iliz-se, eur zulvez d'abardaez.
2. Ar manahig, aet d'e wele, n'hell ket kousked : ema o tizolei kened ar vaouez ; sachet eo ganti en eun doare gallouduz, sachet war-zu ar pez a zo divennet groñs outañ, eur manah anezañ.
3. Diouz ar mintin, an Tad-Mestr a ra eur brezegenn diwar-benn ar Vaouez "ijinusa skoazellerez an Toueller da gas ar Bed da goll". Lakaet eo nehet ar Breur Arturo gand ar brezegenn-se, ablamour d'e vamm, d'e c'hoarezed bihan, ha n'hellont ket beza, war e veno, "skoazellerezed an Droug spered".
4. Aet da ziboultrenna an iliz diouz an abardaez — da lun eta —, setu ar Breur Arturo oh ober eun troh-kaoz gand Palmira.
5. D'an deiz warleh — ar meur —, eo bet kaset ar Breur Arturo hag e genvreudeur d'eun domani, da doulla douar en-dro d'ar plant pin d'o दौरa. Setu, araog mond da ziboultrenna an aoteriou, Arturo a ra eun tamm kempenn d'e vizaj, ha keid hag ema oh en em walhi, dond a ra daou

euz e genvreudeur d'e daga : « Emaoh o vond da weled ho tousig-koant, Breur Arturo ! » Ya, mond a ra, hag ar gaoz en-dro etrezo adarre. E gwirione, Palmira a zo divergont awalh : « M'eus aon, emezi, ez ay eur bern merhed da goves ganit. — Me atao a yelo ! »

6. Mond a ra e zoñjou da vale bro gand Breur Arturo, dispak braz o eskell. Selloud a ra ouz ar gouent gand daoulagad nevez : eun toull-bah pe eur c'hreñvleh ? Da bardaez — emaom ar merher — ar gaoz en-dro adarre gand an daou zen yaouank. « Or gefridi-ni : embann ar garantez d'on nesa » eme Arturo. — « Med n'ouzez ket te petra eo karoud », a respont Palmira. Araog mond kuit, rei a ra dezañ eur vleunienn hag eur barzoneg, tra-walh da lakaad ar Breur Arturo da bennfolli, eveljust !
7. Ya, ar Breur Arturo, ema an tan en e gig, en e wad, en e benn... hag, an nozvez-se, ne zeu ket ar c'houk dezañ, ema dirazañ skeudennou an tentadur.
8. Emaom ar yaou vintin, ha d'ar yaou ez ae an danvez-leaned da labourad d'eur manati koz, ha setu, en deiz-se, Breur Arturo o toulla kaoz gand Breur Alano, Breton eveltañ e-unan, hag o lavared dezañ e peseurt stad ema, sachet ma 'z eo war-zu "karantez ar c'hig", evel ma lavar. Lenn a ra neuze ar Breur Alano ar barzoneg roet da Arturo gand Palmira en derhent. Arturo ne bad ket gand ar c'hoant, ar c'hoant da veza tost, tostoh d'ar vaouez...
9. Erru an abardaez, hag adarre Arturo ha Palmira asamblez. Palmira, tamm ha tamm, a ziskler da Arturo petra eo ar garantez : « C'hwek eo ar garantez e-giz ar mel, ha taer e-giz an tan flamm. » En em zifreta 'ra ar paour-kez Arturo : « N'on ket evid kenloda va harantez-me gand ar Bed ha gand Doue. » Kaset ha digaset eo Arturo etre ar garantez evid Doue nemetañ, hag ar garantez evid ar Vaouez. Daoust hag eñ e hell kaoud eur garantez relijiel evid Palmira ?
10. Dond a ra ar respont gand emwel ar c'hwehved devez, d'ar gwener da bardaez. E gwirione, Arturo 'zo evel eur vag kollet ganti he stur. « Felloud a ra din, eme Palmira, e vin karet ganit. » Neuze, trumm, e krogas an tan-gwall e gwazied ar paotr : « It kuit, emezañ, dambenfollet, tehit. Ave Maria purissima ! »
11. Ar pennad-mañ a zo eun tamm farserez ennañ — evid didui al lennerien. Pep sizun e veze er manati eun abadenn o tenna d'eur pez-c'hoari sakr : eun nebeud meneh a zlee anzaou, dirag ar re all, eun torr — pe eun torrig — graet d'ar Reolenn. Graet e veze ouz an abadenn-se "Capitulum Culpa" e latin, da lavared eo "Abadenn an Anzaou" (An dro-lavar-mañ n'eo ket implijet gand Drezen, hag a skriv dalhmad : "Capitulum de Culpa" e spagnoleg). Ha setu just awalh an

Tad Mestr o lavared da Vreur Arturo dond da anzaou e behejou munud dirag ar re all. Ar Breur Arturo a zo dre-harz anzaou e zarempredou gand Palmira med, a-benn ar fin, treuzwiska 'ra e "behed" en eur lavared... e-noa laeret avalou (pe ber) pa oa krennard, en e vro...

12. Emaom atao ar gwener d'abardaez. Ar Breur Arturo a houlenn digand e vignon Breur Alano (da lavared eo Sezni Abgrall) mond en e blas da ziboultrenna an aoteriou en iliz, evid an deiz diweza, hag anzaou a ra eo e zarempredou gand Palmira ar re n'eo ket bet gouest da zistaga e-pad ar c'h/Capitulo de Culpa.
13. Med ar Breur Alano a oa bet red dezañ mond d'ar menez da zoura, kerkent ha kuzet an heol, ar gwezigou pin nevez plantet... Setu e rankas ar Breur Arturo mond, eñ e-unan, d'an iliz d'ober, evid ar wech diweza, da zadorn da bardaez, e gefridi. Palmira avad ne 'oa ket deuet... Kaer e-noa Arturo lavared d'e roched e oa dizammet, kement-mañ a oa eur gaou, rag, en e galon, e oa dipitet o verzoud ne oa ket deuet Palmira. « Touch nemetken, gand va dorn, touch ouz ar vronn, netra ken, emezañ ; anaoud ar Vaouez, anaoud eur vaouez, anaoud Palmira. »
14. O vond endro da zoleriou ar manati, setu, kreiz toud, ar Breur Arturo o selled dre ar prenestr hag o weled Palmira o tond d'an iliz. « Selled a reas outi gand daoulagad ar par : "Ne vin na manah na beleg" emezañ. »

An danevell a zo souezuz awalh, e gwirione. Gand eur vaouez, setu cheñchet buhez ar Breur Arturo en eur zizunvez, ha goude ar zizunvez-se, gand eun hent all ez yelo Arturo. Petra 'ziskouez deom ar romantig-mañ ? Displega 'ra deom kudennou eur paotr yaouank dirag trivliadou ar c'hig hag ezom-mou ar galon. Ya, med ar paotr yaouank-mañ a zo eun danvez-manah anezañ, setu ar pez a welom eo, eta, eur manah yaouank o teski kaoud karantez evid eur plah yaouank. Ema Palmira o lakaad kalon ar Breur Arturo da veza troet daveti, pe, da vihana, daved ar Vaouez. Ober a ra Arturo eur stad re vraz euz ar vaouez, evid kenderhel gand e vuhez er manati.

Gouzoud a oar mad-tre Youenn Drezen tresa hag aoza eun danevell, eur romant. An darvoudou, an digouezioù a zo ingalet brao, kempouezet mad etre seiz devez ar zizun. Liou ar wirionez a zo gand ar romantig-mañ penn-da-benn, nemed tammou traou, munud e gwirionez, eo diaez selled outo evel ouz traou gwir. Lakaom, da skwer, ar brezegenn graet gand an Tad-Mestr hag a zo eneb d'ar vaouez, spontuz : « Ar vaouez ? Ijinusa skoazellerez an Toueller da gas ar Bed da goll... Skoazellerez an Diaoul an hudura, enebourez priziusa vertuz Mab-den, ar hlanded — vas iniquitatis : puñs ar hadaliez. Bez gwenn ha flamm e ziavez, ha brein e ziarbarz. »

Aze eo aet, moarvad, Youenn Drezen re bell ; e-keñver ar wirionez hag ive e-keñver ar wirheñvleded. Med, moarvad ive, lezenn an enebadurioù 'zo aze,

dres : red e oa diskouez d'al lennerien, an doare ma veze levezonet an danvez-veneh en o fez, deom da gomprenn gwelloc'h, eur wech aet pelloc'h eun tam-mig, e peseurt rouejou edo ar paour-kaez Arturo. An Tad-Mestr ha Palmira, setu an daou enebour e-neus fellet da z/Drezen o lakaad dirazom, hag Arturo a yelo gand an hini a vo treh d'an hini all. Ha, peogwir e oar mad an oberour gand piou e yelo ar maout, plantet e-neus ar beh war an Tad-Mestr, heb muzul ebed, sur !

Daoust d'ar brezegenn-se, n'heller ket lavared eo savet an oberenn-mañ a-eneb d'ar veleien, d'ar veneh, na d'ar relijion, dre vraz. Red eo gouzoud e-neus displeget deom amañ Youenn Drezen eul lodenn wir euz e vuhez : bet eo bet Youenn danvez-manah e manati Miranda-de-Ebro, azaleg fin miz Eost mil nao hant c'hwezeg beteg miz Meurz mil nao hant seiteg, ha dibabet e-noa da ano vanah an ano a "Frère Arthur". Bez 'ez eus diellou : gwelet am-eus anezo. Setu ez eus e **Sizun ar Breur Arturo** darvoudou gwir ha darvoudou ijinet war eun dro, an daou mesket ha luziet kement ha ken brao ma n'heller ket ober an diforh etre ar pez a zo gwir hag ar pez a zo bet ijinet daou vloaz ha tregont diwezatoh... Kaoud a ra din e vag an ex-Breur Arturo eun tamm kasoni bennag ouz hini pe hini euz e genvreudeur, aet, da houde, beteg ar pal. Lennom, da skwer, p. 27 : « Ar breur Celestino, eur **c'hwitouz** anezañ », pe c'hoaz, p. 13 : « Kousket dous eo e oll genvreudeur, pep hini en e logig wenn... Rohal a ra lod ; unan bennag a valbouz dre e gousk ; ar breur Domingo, moarvad, turmuduz evel m'eo ar **siohan** anezañ. » C'hoant e-neus eun tammig Drezen diskouez n'eo ket tre tud frammet mad an danvez-leaned, peogwir e chomont evel dibreder ha yen e-keñver kudennou ar garantez, tra m'ema, eñ, o vervi, prest da darza, da stlakal gand ar brezel diabarz a zo ennañ. Ha, koulskoude, diwar testeni Jakez Kerrien — a oa e Miranda danvez-manah er memez amzer gand Youenn Drezen — koulskoude 'ta, eme g/Kerrien, ne oa ket Youenn Drezen, d'ar mareze, eur paotr yaouank euz an dudiusa, ne oa ket eun **Adonis** ; eun orjalenn, eme Jakez Kerrien, eun orjalenn, ha netra ken (1). An traou a zo bet treuzwisket, e gwirione — ar pez a zo reiz-tre pa zaver eur romant, eveljust. Da skwer, n'helle ket an danvez-leaned mond, evelse, da iliz ar gouent — a oa digor da dud-kêr ive. Bez 'e oa, evito, eur chapel-diabarz, er sklotur, ha ral-tre a wech ez ae ar veneh vihan d'an iliz -se ; a-hend-all, tud dizoursi, tud dibreder en oll, pennou-skañv e-vefe bet renerien ar gouent-arnod (an novisiad) m'o-dije lezet, e-pad eur zizunvez a-bez evelse, eur c'hloareg yaouank da gaoud darempredou ha d'ober kaoz, e-pad hir amzer, gand eur plah yaouank euz kêr. Med, eveljust, e-keñver psikologiez, e-keñver displega an emgann etre ar garantez, da lodenna pe get, e kalon eur paotr yaouank, etre Doue hag ar vaouez, e-keñver kement-se, ar gavadenn a zo deuet mad.

Sur om bremañ, a drugarez da desteni Jakez Kerrien, sur om on-eus amañ eta eul lodenn wir euz buhez Drezen. Da skwer, anzaou a ra Kerrien eo eñ

e-unan an hini a weler treset dindan an ano a v/**Breur Alano**. Gwelom p. 51 : « Ha kredi a ra dit eo ken fall-se ar merhed ? » a houlenñ Arturo.

« Du-mañ, a respont Alano, hervez testeni va daoulagad — nemed aet om kuit d'on unneg vloaz ! — n'am-eus gwelet nemed skweriou mad, ha merhed euz an dereata, ha fidel d'o relijion. »

— Te, a respont neuze Arturo, te a zo diwar ar maez, Sezni, hag eus Bro-Leon ar gatolika... » « J'étais le seul Léonard » a skriv Jakez Kerrien. Biskoaz n'ez eus bet etre Youenn ha me divizou euz ar seurt-se. Hag evid pez a zell ouz sekrejou Alano, n'eo ket me an hini e-nefe distaget ar seurt komzouse : ijinet int bet gand Drezen e-unan. Med ennon e-neus soñjet o skriva evel e-neus graet. »

Marteze e kavom e **Sizun ar Breur Arturo** an abeg **nemetañ** m'eo deuet d'ar gêr Drezen euz a Vro-Spagn ha m'e-neus "troet kein", evel ma veze lavaret. Ha setu, amañ, neuze, on-eus tro da genveria notennouigou evelse euz **Sizun ar Breur Arturo** gand ar pez e-neus skrivet Drezen en e bennad hir "E koun Jakez Riou" hag a zo bet embannet e niverenn 110-111 **Gwalarn** (Genver-G'hwervrer 1938). Lennom, p. 49 : « Ne welen mui na mogerioù diamerzet ar Gouent, nag ar gompezen divent ha rouz... na ker Miranda, na gwiniou, na gwez alamandez ar menez, e domani ar gouent, nag ar guped, o plava en oabl bero, a-us da zismantrou San Miguel ; na ne gleven mui cholori ar ster Ebro en e naoz veinek ; ne veven mui e-kompagnunez va c'henvreudeur.

Ma kouezis klañv evit mad gant ar c'hoant dont d'ar gêr. Pez a c'hoarvezas, kreiz miz meurz 1917 ».

Lennet e-neus Kerrien ar pennadig-mañ — bet skrivet gand Drezen pevar bloaz ha tregont 'zo. N'en em gav ket kaer a-du Kerrien gand Drezen. « Preñv ar brezoneg » hag « an hiraeg euz ar vro » a zo bet dister, pe zoken, n'o deus talvezet da netra, evid lakaad Drezen da cheñch soñj, war a gred Kerrien. Marteze ne oa ket aez da z/Drezen anzaou an abeg gwirion ma oa deuet kuit diouz Miranda, daoust d'an abeg-se beza onest. Med an abeg-se (da lavaroud, dond kuit euz kouent-arnod Miranda ablamour ne zoñje ket dezañ e oa graet evid beza beleg ha manah), an abeg-mañ eta ne glote ket gand menozioù deuet da z/Drezen pell amzer goude ma oa deuet kuit diouz ar Gouent. Ha pere eo ar menozioù-se ? Moarvad e-neus treuzwisket Drezen ar fedou, war ma meno, en eur lakaad warno oll eur gwiskamant broadelour, ha n'eo ket war-eeun, nag en eun doare kreñv, en eun doare trumm, med en eur zila diskleriadurioù, hag abegou ha ne oant ket, kazi-zur, gwirbater d'ar mare ma c'hoarvezas ar fedou. Setu e-neus

(1) « Frère Arthur, en ce temps-là, était un fil de fer sans aucune grâce ! » (Lizer J.K./06/1972.)

adhraet Drezen istor e yaouankiz, diwar gredennoù deuet dezañ diwezatoh. Kement-mañ n'eo nag eur rebech nag eur varnadenn haro ; sklaer a-walh eo, d'am meno, al liou broadelour, pe, da vihana, brogarour e **Sizun ar Breur Arturo** ; a-hend-all, pep hini ahanom a oar n'eo ket aez ober an diforh etre beza brogarour ha beza broadelour : eur furm dired euz ar garantez evid ar vro eo ar spered broadelour ; n'eo ket ar spered broadelour, n'eo ket an emzalc'h broadelour, an doare nemetañ da veza brogarour ; ha meur a hini a oar, a gred, hag a lavar ez eo ar vroadelouriez eun hent dall. N'eo ket ken souezuz e-vefe bet Youenn Drezen broadelour : an avel a c'hweze euz an tu-ze etre an daou vrezel, ha meur a hini, d'ar c'houlz-se, e-neus bet kred en eun amzer da zond evid Breiz dre ar vroadelouriez. N'eo bet espernet nag al labour nag an arhant nag an amzer gand tud 'zo, evid rei d'ar Vretoned eun tammig muioh a frankiz hag a eürusted en o bro, med lod a zoñje dezo e-vije tizet ar pal-se ma vefe roet deom eur stad vreton. War ar poent-se, dres, ez eus meur a hini o soñjal e oa stanket an nor. Beza dindan renez eur stad hall, pe dindan hini eur stad vreton, petra 'vefe bet gwellaet e buhez pemdezieg ar Vretoned, e buhez pemdezieg labourerien Vreiz ? Eun dornadig bourhizien a oa o klask pignad war ar Gador-Veur, ha gwasket e-vefe bet al labourerien ganto memez tra... Tud a youl vad a zo bet tromplet-aze, ha meur a zen barreg war al lennegez, e-neus evelse roet dorn d'ar re a oa o klask rei deom eur Stad, ha netra nemed eur Stad ! Setu, el lennegez ive, e verzer eun tamm roudenn bennag euz kement-se. Douget eo bet skrivagnerien 'zo da skriva (evel da gomz, sur mad) eur yez glan hag uhel, en eur ober eur mell troh etre ar yez-se ha lañgach an dud. Bez 'e oa, eveljust, etre an daou vrezel, da boania stard evid rei d'ol lennegez eur furm glannoh, med gand ma ne vefe ket graet fae, war memez tro, war brezoneg an dud. E gwirione, n'eo ket aet Youenn Drezen a-du krenn gand ar re a oa o klask glanaad ar brezoneg en eur skarza er maez gerioù bet amprestet digand yezou all, ha digand ar galleg dreist-oll : kaoud a reer en e oberou troiou-lavar saouruz ha pobleg-tre (1) pinvidig e-keñver geriadur, hag hini e vro vigoudenn da genta, med n'eo ket bet evid (en em) viroud a-wechou da blanta gerioù uhel ha braz, gerioù glan 'ta, en e skridoù ; pa lavaran **glan**, n'eo ket ablamour e klaskan paourraod or yez, med ar pez a houzom eo e-vefe bet savet, e-kichenn ar brezoneg beo, eur yez estren (brezoneg heh ano ive sañset), ma vefe bet graet gand doareoù tud 'zo, prest da ijina eur brezoneg ezoterig, dianav d'an oll nemed d'eun dornadig tud a vefe bet ar Spered Santel ganto, moarvad !

Kaoud a ra din, a-wechou, ez eo re hlan, re skiantel dreistoll, e geriadur gand Drezen e **Sizun ar Breur Arturo**. Kement-mañ a zo eur meno personal, eveljust. Setu amañ, da skwer, eur pennadig, p. 17 : « Padoud a ray ar stourm etre ar vaouez a zo Kig, Materi, Tra berrbad, Mignonez da blijadureziou diwalhuz an Douar, hag etre uhel-strivou an ene daved ar Peurvad, a zo diwar Doue, hag adhounidigez

ar Baradoz, da lavared eo Buhez Divarvel ar Wenvidien. » (2)

Gwechall ne oa ket, ken reud-se o sarmonioù gand ar veleien !

Marteze e kavom amañ levezon Spagnoliz, ha netra ken. Gouzoud a reom ez eus bet a-viskoaz gand Spagnoliz eun doare da skriva pinvidig, puill, beteg beza teñval a-wechou. Sonjom e Luis de Gón-gora. Bez 'e oa, me gav din, darempredou a spered, mignoniez hag henvelded etre Spagnoliz ha Youenn Drezen, eur Breizad euz ar C'hreisteiz anezañ. Er romantig-mañ e kaver meur a arroudenn, e spagnoleg war eeun, tennet diwar destennoù spagnoleg a beb seurt : kantikou, leoriou da bedi, da lavared eo, euriou, krenn-lavariou... Lod all 'zo bet troet gand Youenn e brezoneg, pe marteze ijinet gantañ e-unan diwar e envorioù euz Bro-Spagn :

Jenoflez Andalousia
 Me 'oar, va C'hordovadez-me
 E varv, etre da vrennid,
 Divi, eur jenoflenn bemdez.
 A ! Galloud kaoud tremenvan-se
 Eur jenoflenn war da vrennid.

Dre vraz, santoud a reer eur frond spagnoleg penn-da-benn gand an oberenn-mañ : tommder an heol bero, tommder karantez Arturo e-keñver Palmira, tommder ha gwrez, ya. Gweled a reom gand or faltazi, a drugarez da vluenn Youenn Drezen, ar menezioù meineg ha seh, a-uz da gompezenn ehon kêr Viranda. Diou vro e gwirione a zo livet amañ : Bro-Spagn, an hini genta, pe, kentoh, Kastilla-Goz ; honnez eo bro an darvoudou, bro an digouezioù ; med bez ez eus unan all, ha n'eo ket treset, med bez 'ema aze ive, bro ar galon, Breiz, bro e gavell da Vreur Arturo : eur maill eo Drezen da ziskouez ez eus ennañ, Arturo-Drezen, eur garantez virvidig evid e vro. Palmira a vo dizoñjet gantañ moarvad, med d'e vro e hasto buan mond, eur wech diskleriet gantañ d'e Dad-Mestr, ne hell beza "na manah na beleg" (3).

F. MORVANNOU.

(1) Da skwer : diforlinket, trikamardi, va botez-me e menez kervrammoù hounnez...

(2) Mousfent 'zo amañ gand Drezen, sur. Eun tammig goap a ra Youenn Drezen ouz an Tad Mestr, kement ha diskouez an diforh a zo etre e gomzou dezañ hag ar c'homzou flour a zeu war muzelloù Palmira.

(3) Daoust hag eñ n'eo ket ive Palmira eur "personeladur" euz Breiz ? A drugarez da Palmira-Breiz, deuet eo Arturo-Drezen er-maez euz roueioù ar veleien ; klevet eo bet da vad gand Youenn galvadenn, youhadenn ar Vro ; kavet eo bet gantañ an hent ma yelo gantañ a-hed e vuhez... Kement-mañ a glotfe mad-awalh gand menozioù Drezen.

Al logodenn-dall

« Dall ! dall ! dall ! al logodenn-dall !
N'out ket 'vel al logodenn-all !

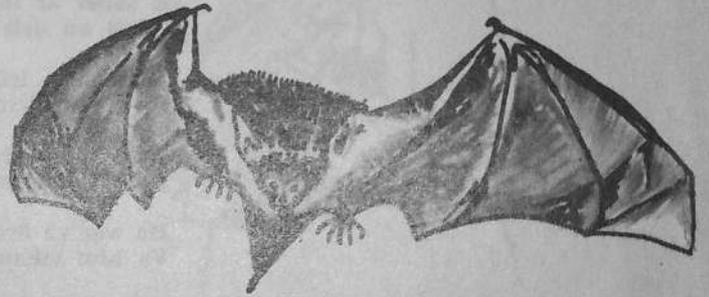
(Ton rimadell evel war ar barlenn)

Pell ! pell ! pell ! gand da ziuaskell
Te oar nijal uhel ha pell !

Lavar din peleh 'peus kavet
Diouaskell evel an evned ?

Ma 'z eo gwir ez out-te ken dall,
Me lavar dit : « Diwall ! diwall. »

Alice LAVANANT.



GERIADUR HA DIVIZ

Diskouez skeudenn eul logodenn-dall, pe tresañ unan war an daolenn-du.

- 1) Eun den dall, eul logodenn dall :
An hini na wel ket sklaer, an hini na wel netra gand e zaoulagad.

[Jestrañ : mimer.]

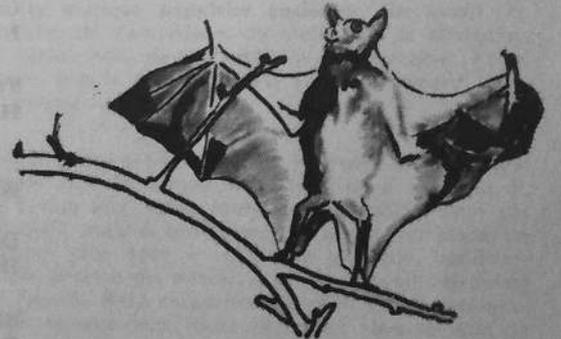
« Yannig, mouch da zaoulagad hag ez da dapoud al leor a zo war daol Annaig. » Pegement a boan ! Ha c'hoaz, te az-peus gwelet araog moucha da zaoulagad, e pe leh ema taol Annaig hag al leor ! Med al logodenn dall a oa dall dija ez bihan-bihan ! Biskoaz n'he-deus hi gwelet netra !

- 2) Med petra he-deus ouzpenn eul logodenn all ?
— diouaskell (diouaskell he-deus).

Ha petra a vez graet gand diouaskell ?
— nijal (nijal a vez graet).

Nijal evel peseurt loened ?
— an evned, al laboused (nijal evel an evned, al laboused).

- 3) Ha c'hwi a soñj deoh (a gav deoh) he-deus pluñv al logodenn-dall, evel an evned ?
— N'he-deus ket (nann).



Petra 'ta he-deus, neuze ?
— bleo (evel al logodenn all).

Ya ! evel al logod, evel ar c'haz ivez. Hag evel al logod all, e ro laez d'he logodenn vihan (evel ar c'haz ivez). Ne devez nemed unan e-leh tri pe bevar haz bihan d'ar vamm-gaz.

Ha penaoz e hellfe hi dougen, a-istribill, diou logodennig-dall, e-pad e vez o nijal ? Rag, ganti e vez dalhmad he hini vihan, douget en aer, gand aon e vefe kollet ! diwall a ra, ervad he hini vihan noz deiz, keit ma ne oar ket c'hoaz homañ, nijal heh-unan.

— Eur vamm vad eo al logodenn-dall !

Kontadenn al logodenn-dall

Logodenn-dall, peleh out bet ?

E solier ar foenn, er gwasked,
A-hed an deiz o kousked.

A-bouez va ivin ouz eun treust,
En deñvalijenn, da gaoud peuh !

: Va fenn e-traoñ, va zroad e-kreh,
Am-eus kousket, difiñv, dineh !

Ha war va bruched 'istribill,
Va hini vihan, em hrubuill !

: Va logodennig vihan goant
N'eo ket dizonet ouz he mamm !

Med red eo chaseal en noz,
A-uz d'ar porz, a-uz d'ar c'hloz.

Gand va diouaskell frank digor,
Evid bihanig, eur goudor !

Eur goudor evel eur c'harr-nij,
Ha me a vez nijer, mar plij !

: Ha perag 'ta, ne vefen ket,
Koulz ha forz piou a vev er bed ?

Daoust am befe ket eur « soner » ?
Daoust am befe ket eur « rader » ?

Bremañ 'houzout 'kavan va hent,
Dre vuzud, en deñvalijenn !

: Neuze 'ta, n'az po ken anken
Pa dremenin a-uz d'az penn !

Alice LAVANANT.

GERIADUR

— « soner » evid « sonar » ;

— « rader » evid « radar » (e-barz ar « Radom » e Pleuveur).

Al logodenn-dall a zo evel eur « radom » bihan, beo, war nij.

Gand he « soner », al logodenn-dall a ra trouzou bihan, munud, ha ken stank ken ne hellom ket, ni, klevoud nag intent hini ebed anezo. Med an trouzou skañvig-se, ker-

kent ha ma stokont ouz tra pe dra, bihan pe vraz, (eur gelienenn koulz hag eur voger) a zeu war o giz evel eun ekleo digemeret gand ar « rader » (ar skouarn). N'eo ket souezus, neuze, e vefe braz diousskouarn al logodenn-dall, dezi da houzoud peleh chaseal, ha peleh ez eus dañjer ! Eur rummad logod-dall eo ken braz o diousskouarn evid resev ekleiou graet gand trouzou munud ar « soner », ken e vez graet dioute e galleg « oreillards ». Eun dra da gompren eo al loenig bihan iskiz-se !

LA VEUZE

La veuze est une cornemuse répandue de façon certaine au XIX^e siècle et au début du XX^e en pays guérandais, en pays nantais et aussi, vraisemblablement, dans la région de Saint-Brieuc. Il faut noter que la cornemuse vendéenne, très voisine, porte également ce nom.

Si cet instrument était un instrument à danser, il devait avoir une sonorité mélancolique s'il faut en croire l'expression populaire nantaise : **avoir le vezon**, qui signifie pleurer, avoir le cafard. Peut-être aussi le mot veuze est-il tout simplement une onomatopée évoquant la sonorité nasillarde, « bourdonnante » de l'instrument semblable aux belles « **bouzines** » dont parle Rabelais. Laissons-là ces réflexions étymologiques pour revenir à l'instrument lui-même.

En ce qui concerne la **veuze de Guérande**, il faut se reporter à de récents numéros d'Ar Soner, dans lesquels Emile Allain a écrit plusieurs articles très documentés et qui ont certainement beaucoup appris aux camarades sonneurs. Cette veuze guérandaise, comme d'ailleurs toutes les autres, avait une poche ronde, analogue à celle de l'actuel biniou koz, un levriad voisin de la bombarde actuelle et qui jouait dans une tonalité voisine de celle-ci.

Remarquons que, contrairement au levriad écossais, le levriad de la veuze possédait un pavillon très marqué et quelquefois démontable. Le bourdon est tout à fait comparable au bourdon grave du bag pipe, avec un moulage toutefois différent rappelant celui de la Cornemuse du Languedoc ou celui de la gaïta d'Espagne, surtout en ce qui concerne le haut du bourdon. Ce bourdon pouvait avoir une perce différente de celle du bourdon de bag-pipe et être plus court, tout en donnant sensiblement la même note.

J'ai vu une **veuze de la région de Saint-Brieuc**. Son levriad avait un pavillon moins évasé que celui de la bombarde ; les deux trous de sonorité n'étaient pas sur le côté mais devant et derrière, c'est-à-dire dans le prolongement des autres trous ; le trou du petit doigt, bien sûr, était légèrement décalé vers la droite. Quant au bourdon, il avait la même perce et la même longueur que le bourdon du biniou koz mais était seulement en deux pièces, alors que le bourdon du biniou koz, dans sa forme actuelle, est en trois pièces.

Parlons maintenant de la **veuze du pays nantais**. Elle était connue aussi bien au Nord qu'au Sud de la Loire. Je cite P. Manac'h dans son livre « Bretagne méridionale » (Les Presses Bretonnes, Saint-Brieuc, 1960) : « On s'en souvient à Bouaye, à Passay, à la Bénate, à Saint-Lumine de Coutais. Bouaye avait, dit-on, deux « **veuzou** » fameux ». On jouait, entre autres danses, la gigouillette et la califourchée de Saint-Philbert de Grandlieu, des airs qui étaient aussi chantés :

« Dans le lac de Grand-Lieu,
Tous les poissons relèvent de la tête
« Dans le lac de Grand-Lieu,
Tous les poissons relèvent de la queue.

Jamais j'navions tant vu
Tant de poissons relevant de la tête ;
Jamais j'navions tant vu
Tant de poissons relevant de la queue ».



« Veuzou » d'après une photo ancienne

Pourquoi s'intéresser à cet instrument ? N'a-t-il qu'un intérêt « archéologique » ? Il témoigne certainement d'une **richesse instrumentale de la musique populaire ancienne**. On jouait, en Bretagne, de la vielle, de l'accordéon, du violon, de la clarinette, de la veuze, du biniou koz, de la bombarde, du tambour, etc..., ce qui prouve bien que la musique n'est pas l'instrument, mais l'individu ou le groupe qui s'exprime...

Pourquoi cet instrument a-t-il disparu ? Précisons d'abord qu'il semble plus ancien que le biniou koz. Je cite à nouveau P. Manac'h : « Le biniou koz, selon toute vraisemblance, n'est pas lui-même très ancien, malgré son nom... Il aurait remplacé un instrument beaucoup plus apte à rendre la musique traditionnelle bretonne. Cet ancêtre du biniou, que l'on croyait lui-même disparu, c'est au Pays de Retz en particulier qu'il s'était conservé. C'était l'instrument connu dans toute la région sous le nom de vèze... ».

Qu'on se rapporte aux gravures d'O. Perrin : « Galerie Bretonne » (1835) et à la gravure d'O. Pengilly, « les sonneurs », publiée dans le « Guide de la Bretagne mystérieuse ».

Pourquoi la veuze a-t-elle donc disparu ? Certainement par « contamination » d'instruments venus de l'extérieur et qui avaient tout d'abord conquis les villes : violon, clarinette, accordéon, saxophone. Et pourtant, **elle n'est pas un instrument inférior**. L'absence du doigté écossais permet une **grande liberté dans le jeu** ; sa sonorité rappelle celle du hautbois ; on obtient facilement un « vibrato ». Elle peut donc être intéressante pour les **solistes** et entrer aussi dans des **petites formations** où elle pourrait avoir une place de choix.

B. BORNE.

Ar pillaouer



Mari-vo-nig'zo di-mezet Gand eur flaeriuз pillaouer, Gand eur



flaeriuз pillaouer, E Lo-kefret ez eo ganet E kou-manant Toull-al-



Laer. Foei, foei, foei va zammig aotrou gand e stoup hag e bi-



-lloul! Foei, foei, foei, va zammig ôtrou, Gand e stoup hag e billou!

Marivonig zo dimezet
Gand eur flaeriuз pillaouer (2w)
E Lokefret ez eo ganet
E koumanant Toull-al-Laer

Foei, foei, foei, ma zammig aotrou, (2w)
Gand e stoup hag e billou.

Drailla 'ra eun hanter bater
Tana 'ra e gorn butun, (2w)
Kemer a ra e grog-pouezer
Evid mond war hent Sizun...

P'e-neus kavet kamaraded
E-barz eun davarn bennag, (2w)
Meur a vanne e-neus evet
'Vid lakaad e gov distag...

Seul ma 'z aio d'ar pardoniuз
E vo atao mezo dall. (2w)
Darb't oa dezañ koll e vragou
E Lokefret an deiz all...

Pa zeuio karrig an Ankou
D'ober e dro er vro-mañ, (2w)
Me 'yelo da lared dezañ
Kas ma fillaouer gantañ.

Komzet 'vo d'an aotrou Person
Euz ar flaeriuз pillaouer, (2w)
'Vid ma kano al Libera
Hag ouspenn, son al lonker!

Foei, foei, foei, ma zammig aotrou,
Gand e stoup hag e billou! (2w)

Geriadur :

- koumanant : ferme.
- krog-pouezer : balance romaine.

Note : Cette version, la plus connue, n'est pas conforme à l'original composé en 1860 par un recteur de Loqueffret. Pour retrouver la forme ancienne :

- 1 - remplacer Marivonig zo par Ma zad e-neus va
- 2 - " Lokefret par Lokeored
- 3 - " son al lonker par al... Liberer!

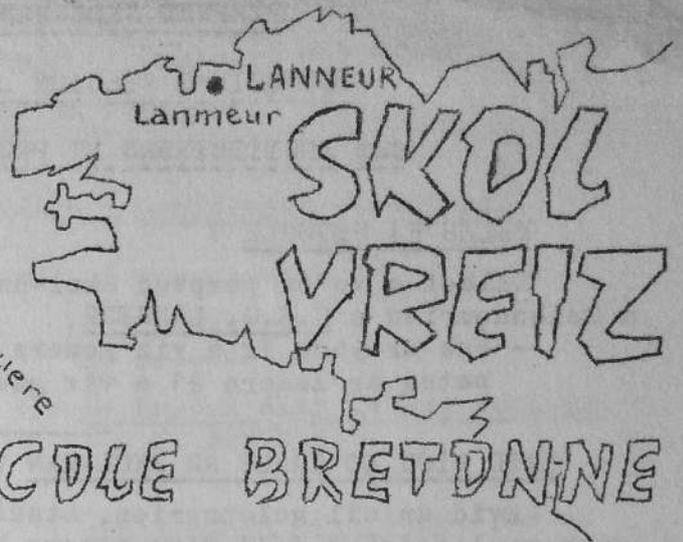
SUPPLEMENT au N° 31 (JANVIER-MARS 1973) de...

POUR UN ENSEIGNEMENT CONFORME
AUX BESOINS
ET AUX ASPIRATIONS DE LA BRETAGNE :

P E M P V E D S K O L - H A Ñ V
A G E L E N N O U R I E Z

du 13 au 21 juillet

L'ECOLE BRETONNE



C I N Q U I E M E S E S S I O N

D ' E T U D E S P E D A G O G I Q U E S

organisée par l'association des "INSTITUTEURS ET PROFESSEURS
LAIQUES BRETONS".

QUARANTE en 1969,
SOIXANTE en 1970
QUATRE-VINGTS en 1971
U N E C E N T A I N E en 1972 ...

La progression du nombre des stagiaires qui, au cours des années passées, ont participé aux stages des I.P.L.B. est constante.

La qualité du travail effectué s'est également améliorée d'une année à l'autre. Pour s'en convaincre, nos collègues et amis peuvent se reporter aux récents numéros de SKOL VREIZ dans lesquels ont été éditées certaines des causeries faites au stage de BOURBRIAC par F. MORVANNOU, P. LE RHUN, J. GUIFFAN, GW. BERNIER, etc... Encore ces causeries ne représentent-elles qu'un aspect de ce stage. C'est, en effet, au sein des divers groupes et ateliers que stagiaires et animateurs, par l'étude et par la confrontation des expériences, ont fait progresser notre recherche des voies et moyens de l'Enseignement Régional.

A nouveau, du 13 au 21 juillet 1973, au C.E.G. de LANNEUR (29), se succéderont cours et conférences, débats et ateliers qui permettront aux enseignants bretons de perfectionner leurs techniques pédagogiques tout en approfondissant leurs connaissances en matière de langue et culture bretonnes. A tous nous demandons de S'INSCRIRE TRES RAPIDEMENT. Les nécessités d'une bonne organisation, autant que les instructions que nous avons reçues du Service Académique de la Jeunesse et des Sports, nous obligent à fixer la date de clôture des inscriptions au 10 JUIN 1973. N'ATTENDEZ PAS : adressez-nous, par retour du courrier si possible, votre bulletin d'inscription.

PEMPVED SKOL-HANV A GELENNOURIEZ

CINQUIEME SESSION D'ETUDES PEDAGOGIQUES

des INSTITUTEURS ET PROFESSEURS LAIQUES BRETONS

PELEH HA PEGOULZ ?

Dalhet e vo on pempved Skol-Hañv a Gelennouriez e C.E.G. LANNEUR,
- euz ar yaou 12 a viz gouere
beteg ar zadorn 21 a viz gouere

OU ET QUAND ?

Notre 5^e Session d'Etudes Pédagogiques aura lieu au C.E.G. de LANMEUR (29)
- du jeudi 12 juillet
au samedi 21 juillet.

EVID PIOU EO GRAET AR SKOL-MAN ?

Evid an oll gelennerien, studierien pe liseidi a fell dezo kelenn Yez ha Sevenadur Breiz, - evid ar renerien kelhiou-studi, h.a...

A QUI EST DESTINEE CETTE SESSION ?

A tous ceux, enseignants, étudiants, animateurs culturels qui enseignent ou veulent enseigner la langue et la culture bretonnes.

PAL AR SKOL-HANV:

- kregi gand studi sevenadur Breiz pe en em varrekaad war an danvez -se ;
- stumma an doare-kelenn o tereoud gand ar seurt danvez-se ha lakaad kenver ouz kenver an taoliou-arnod

BUT DE LA SESSION :

- initiation à la culture bretonne ou perfectionnement des connaissances en cette matière ;
- formation pédagogique et confrontation des expériences.

TAOLENN AL LABOUR

- AN DEIZADOU :
- D'ar yaou 12 a viz gouere, adal 16 eur : degemer e LANNEUR
- Euz an 13 betek ar 16 :
Skol-Hañv ar Brezoneg (e brezoneg)
- D'ar 17 :
Bodadegou Meur
- Euz an 18 betek an 21 :
Skol-Hañv ar Zevenadur (e galleg)
- D'an 21, da 17 e : Klozadur.

PROGRAMME GENERAL

- LES DATES :
- jeudi 12 juillet, à partir de 16 h. : accueil à LANMEUR.
- Du 13 au 16 :
Stage "Langue Bretonne" (en breton)
- Le 17 :
Assemblées générales.
- Du 18 au 21 :
Stage "Civilisation" (en français).
- Le 21, à 17 h. : Clôture du stage.

TAOLENN AN DEVEZIAD

a) E-pad ar Skol-vrezoneg
8 e 30 : Dijuni
9e-10e45 : Perag ha penaoz kelenn ar brezoneg.
10e45-11e : Ehan-labour
11e-12e : Kan pe sonerez
12e-14e : Lein - Dieub an dud
14e-16e : BREZONEG :
a) Ar brezoneg dre ar rann -yezou ;
b) Kenteliou evid an deskarded.

PROGRAMME JOURNALIER

a) Durant le stage "Langue bretonne"
8h30 : petit déjeuner
9h-10h45 : Pourquoi et comment enseigner le breton
10h45-11h : Détente
11h-12h : Chant ou musique
12h-14h : Déjeuner - Détente.
14h-16h : BRETON :
a) Enseignement du breton par les dialectes ;
b) Leçons pour débutants.

16e-17e : Koroll pe diviz
- 17e-19e : Ehan-labour
19e : Koan
20e-22e : Prezegenn pe beilladeg.

=====
PREZEGENNOU
=====

D'an 13: Peseurt plas eo hini ar bre-
zoneg e Breiz, gand F. BROU-
DIC.
D'ar 14: Yezou Bro-Hall e diavez ar
galleg, gand A. CHAUVEL, ke-
lenner war al liziri e Kemper
D'ar 15: "Ar en deulin" Yann-Ber Kal-
loh, gand F. MORVANNOU, ke-
lenner e Skol-Veur Breiz-Izel
D'ar 16: BEILLADEG, digor d'an oll,
renet gand Charlez ha Chanig
AR GALL.

16h-17h : Danse ou carrefour
17h-19h : Détente
19h : Dîner
20h-22h : Conférence ou veillée.

=====
CAUSERIES
=====

Le 13: Le breton dans la vie sociale,
par F. BROUDIC.
Le 14: Les langues de France, par A.
CHAUVEL, professeur de Lettres à
Quimper.
Le 15: "Ar en deulin" de Y. B. Calloc'h
par F. MORVANNOU, professeur à
l'Université de Bretagne Occiden-
tale.
Le 16: Soirée de variétés bretonnes animée
par Charles et Chanig LE GALL
(ouverte à tous).

=====
b) E-pad ar Skol-zevenadur

Implij-amzer heñvel ouz hini ar Skol
vrezoneg, -nemed e vo gouestlet peb
hanter devez d'eun danvez-studi :

D'an 18: al liziri hag an arzoù
D'an 19: an istor; troiad e rann-vro
Moutroulez
D'an 20: Douaroniez Vreiz ha kudennou
poblou bihan Europa
D'an 21: Skiantou an natur ha kudenn
an "anvironamant".

=====
PREZEGENNOU HA DIVIZOU
=====

D'an 18: Lennegez vreizeg e galleg
(diviz)
D'an 19: Ar votadegoù e Breiz etre
1945 ha 1973, gand J. GUIFFAN
kelenner war an istor e Skol-
-Veur an Naoned.
D'an 21: Peseurt ijinerez evid Breiz ?
diviz renet gand P. ar RHUN,
kelenner war an douaroniez e
Skol-Veur an Naoned.
" " : Er bed a-vremañ, klask a ra
an dud en em gaoud asamblez,
m'en em zantont euz ar memez
pobl, gand E. PERSON, kelen-
ner er Sorbonne.

=====
b) Durant le stage "Civilisation"

Mêmes horaires,
mais chaque ½ journée sera consacrée à
une discipline particulière:

Le 18: Les lettres et les arts
Le 19: Histoire; excursion dans la région
de Morlaix.
Le 20: Géographie bretonne et problèmes
ethniques en Europe
Le 21: Etude de la nature et environne-
ment.

=====
CAUSERIES ET DEBATS
=====

Le 18: La littérature bretonne de langue
française (débat)
Le 19: Les élections législatives en Bre-
tagne de 1945 à 1973, par J. GUIFFAN,
professeur d'histoire à l'Universi-
té de Nantes.
Le 20: Quelle industrie pour la Bretagne ?
débat animé par P. LE RHUN, profes-
seur de géographie à l'Université
de Nantes.
" " : La recherche de l'identité collec-
tive dans le monde moderne, par Y.
PERSON, professeur à la Sorbonne.

d'an 21: An "anvironamant" hag ezomm on
eus anezan pe gelloud a reom
ober heptan?, diviz gand an Aot.
GOACHET, eil kadoriad an "Union
Régionale Bretonne de l'Envi-
ronnement".

Le 21: "L'environnement": luxe ou néces-
sité ? : débat avec le concours
de M. GOACHET, vice-président de
l'Union Régionale Bretonne de
l'Environnement.

E V E Z I A D E N N O U

=====

- a) Stummet hag ingalet e vo danvez peb
devez gand izili bodadou-labour SKOL
VREIZ
- b) Bez e hell ar skolhañverien lakaad
o ano evid :
 - ar SKOL VREZONEG nemetken
 - ar SKOL ZEVENADUR hebken
 - an DIOU SKOL war eun dro
- c) MIZOU ENSKRIVA : 30 lur (tud en oad
-gour nemeto hag eur skodenn hebken
evid peb famill.)
- d) PRIZ AN DEVEZ PENN-DA-BENN :
 - den en oad-gour : 15 lur
 - den yaouank dihoer : 10 lur
 - bugel : 8 lur
- e) Evel ar bloaveziou all, bugale ar
skolhañverien a vo graet war o zro
e-pad an abadennoù labour. Urziet e
vo evito kenteliou brezoneg, kana,
koroll, istor, pennadoù bale ha
c'hoari.

O B S E R V A T I O N S

=====

- a) Le programme de chaque journée est
placé sous la responsabilité des
groupes de travail et commissions
spécialisées de SKOL VREIZ
- b) Les stagiaires peuvent s'inscrire :
 - soit au Stage LANGUE BRETONNE
 - soit au Stage CIVILISATION
 - soit aux DEUX STAGES
- c) DROIT D'INSCRIPTION FORFAITAIRE : 30 F
par adulte salarié ou chef de famille
- d) PRIX DU SEJOUR :
 - adultes : 15 F.
 - jeunes non salariés : 10 F.
 - enfants : 8 F.
- e) Comme les années passées, l'encadre-
ment des enfants des stagiaires sera
assuré pendant les cours: diverses
activités (breton, histoire, chant,
dances, promenades, jeux) seront
organisées.

Renner ar Skol-Hañv : Per HONORE skoa-
zellet gand A. CHAUVEL hag Y. PROUFF

Kelennerien : F. MORVANNOU, A. BOCHE,
A. CHAUVEL, Y. GOURMELON, A. ha P.
LAVANANT, K. ALLENOU, F. AR PERU, ...
(Brezoneg).

Encadrement du stage.- Directeur :
P. HONORE - Administration : A. CHAUVEL
et Y. PROUFF.

Animateurs : B. BORNE, A. CHAUVEL, P.
GRALL, P. LE RHUN, etc... (civilisation)

Imprimé par SKOL VREIZ - L'ECOLE BRETONNE, Plourin-Morlaix.

N° d'inscription à la C.P.A.P N°44 162 - Le Directeur de la publication :
P. HONORE

PEMPVED SKOL-HANV A GELENNOURIEZ

CINQUIEME SESSION D'ETUDES PEDAGOGIQUES

des INSTITUTEURS ET PROFESSEURS LAIQUES BRETONS

ANO, nom :

ANO-BADEZ, prénom :

CHOMLEH, adresse :

A gemero perz,
Participera

- a) d'ar Skol-Hañv vrezonég
au Stage Langue bretonne
- b) d'ar Skol-Hañv zevenadur
au Stage Civilisation
- c) d'ar Skol-Hañv penn-da-benn
à l'ensemble de la Session

Dond a raio gantañ

Sera accompagné de

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)

A gas 30 Lur evid beza enskrivet war roll an skol-hañverien. An 30 Lur-se n'hellint ket beza restaolet.

Joint au présent bulletin la somme de 30 F en règlement des frais d'inscription. En cas de désistement, cette somme reste acquise aux I.P.L.B.

Eveziadennoù - Souhais ou remarques :

Kas ar follenn-emrolla-mañ a-raog an 10 a viz mezeven da ...

Adresser ce bulletin d'inscription avant le 10 juin à....

Per HONORE
Run-avel,
29245 PLOURIN-MONTROULEZ
PLOURIN-MORLAIX

CAHIER PEDAGOGIQUE
des
Instituteurs et Professeurs
Laiques Bretons

N° 31 bis
Janvier-Mars 1973
8^e Année

Rédaction - Administration :

« **SKOL VREIZ** »

Run Avel

29245 — PLOURIN - MORLAIX

C.C.P. 2248-25 RENNES



S
O
M
M
A
I
R
E

des études
parues
dans

SKOL
VREIZ

- Plus de **120 articles et études** concernant l'Histoire et la Géographie, la langue, la littérature et les arts de la Bretagne.
- De nombreuses **planches, cartes et photographies**.
- **Plus de 75 chansons et danses** accompagnées de leurs partitions musicales.

Voici ce que **SKOL VREIZ** a, depuis 7 ans, offert à ses lecteurs

Cette documentation a été établie et éditée sous la responsabilité exclusive de l'association « **SKOLAERIEN HA KELENNERIEN AR FALZ** » - Instituteurs et Professeurs laïcs bretons.

ETUDIANTS, soucieux de l'avenir de votre Région,

INSTITUTEURS ET PROFESSEURS qui voulez adapter votre enseignement aux réalités de la Bretagne,

CETTE DOCUMENTATION VOUS EST **INDISPENSABLE**.

ABONNEZ-VOUS...

ABONNEZ VOTRE ÉCOLE...

Procurez-vous la collection de
SKOL VREIZ !

Procurez-vous la collection «Skol Vreiz»

1. — PROBLÈMES DE L'ENSEIGNEMENT.

Éducation bretonne, éducation européenne. (H. Poes) - N° 3.
 Les Commissions Académiques. (Skol Vreiz) - N° 8.
 Culture et décentralisation. (Per Honoré) - N° 9.
 Ce que nous voulons obtenir. (Skol Vreiz) - N° 9.
 Les travaux de la Commission Mixte d'Étude de l'Enseignement Régional (1964-1965) (Numéro spécial de Skol Vreiz) - N° 11 (doublé).
 La proposition de loi des députés bretons. (Skol Vreiz) - N° 12.
 La circulaire Goutillier. (Skol Vreiz) - N° 17.
 Les dispositions de la circulaire ministérielle du 17 février 1969 concernant l'enseignement de la civilisation régionale. N° 17.
 Les possibilités actuelles d'un Enseignement régionalisé. (Skol Vreiz) - N° 22.
 Rôles les plus de studia ha da galenn ar brezhoneg ha sevenadur Breiz - Bibliographie élémentaire pour l'étude et l'enseignement de la langue et de la culture bretonnes. (F. Broudic et P. Honoré) - N° 23 - SPECIAL BIBLIOGRAPHIE.
 Pour une répartition décente des cours. (Lettre de l'A.P.L.B. au Ministre de l'Éducation Nationale) - N° 24.
 Pehini eo ar brezhoneg mad? (F. Morvanou) - N° 29.
 Perag kalenn ar brezhoneg? (F. Morvanou) - N° 30.
 Évolution de l'enseignement du breton en 1970-71 et 1971-72. (Skol Vreiz) - N° 30.
 Des dialectes à la langue écrite. (A. Bodék) - N° 31.

2. — LA « REGIONALISATION ».

Que sera la région « Bretagne »? (Per Honoré) - N° 14.
 L'importance du critère culturel. (Per Honoré) - N° 15.
 Connaître la France. (Per Honoré) - N° 16.
 Peuples de France. (Per Honoré) - N° 16 et N° 17.

3. — PRÉHISTOIRE ARMORICAINE.

Généralités. (Tang) - N° 2.
 La néolithisation de l'Armorique. (Tang) - N° 3.
 Les sépultures mégalithiques. (Tang) - N° 4.
 L'âge du bronze en Armorique. (Tang) - N° 5 et N° 6.
 L'âge du fer en Armorique. (Tang) - N° 7 et N° 8.
 La préhistoire en Armorique. (Per Honoré) dans « Histoire de la Bretagne et des Pays celtiques », classes de 6^e, 5^e (Skol Vreiz) - N° 19-20-21.

4. — HISTOIRE.

Les Celtes en Armorique. (Y. Le Gallo et A. Keravel) - N° 2.
 Les Bretons en Armorique. (Y. Le Gallo et A. Keravel) - N° 3.
 L'établissement des Bretons en Armorique. (Tate) - N° 3.
 L'organisation paroissiale dans l'Armorique bretonne. (Y. Le Gallo) - N° 4.
 La Bretagne insulaire du V^e au IX^e siècle. (Anna Rostren) - N° 5.
 Bref tableau de l'histoire de Bretagne. (Per Honoré) - N° 6.
 Textes historiques. (Période du I^{er} au IX^e siècle) - N° 6.
 Chronologie comparée. (VIII^e s. av. J.C. - X^e s. ap. J.C.). (P. Honoré) - N° 7.
 Les débuts du Royaume breton. (Y. Le Gallo) - N° 7.
 Nominé. (Y. Le Gallo) - N° 8.
 Le Royaume breton - Eriapoù et Salomon. (Y. Le Gallo) - N° 9.
 Du royaume au duché de Bretagne. (Y. Le Gallo) - N° 15.
 Le régionalisme des socialistes bretons au début du XX^e s. (J. Guffan) - N° 16.
 7 chapitres du manuel de 6^e de Per Honoré (Skol Vreiz) - N° 19-20-21 :
 — La Bretagne insulaire du V^e au IX^e siècle.
 — Le Royaume de Bretagne.
 — La société bretonne du VII^e au XIII^e siècle.
 — La vie religieuse et culturelle (X^e-XIII^e siècle).
 — Les ducs de la période féodale (X^e siècle à 1341).
 La guerre de succession de Bretagne. N° 22. (Premier chapitre du livret complémentaire à paraître fin 1973.)
 Pierres gravées et inscriptions du Haut Moyen Âge breton. (G. Bernier) - N° 31.

5. — GÉOGRAPHIE.

Émigration et dépeuplement en Bretagne. (Per Honoré) - N° 2.
 Le milieu naturel en Bretagne. (Per Honoré) - N° 3 et N° 4.
 Le milieu humain en Bretagne. (Per Honoré) - N° 5 et N° 6.
 Les conditions de l'agriculture. (Per Honoré) - N° 9.
 Les productions agricoles bretonnes :
 — les céréales et la pomme de terre. (M. Cornu) - N° 12.
 — les cultures légumières et florales. (M. Cornu) - N° 16.
 — les cultures fruitières ; la vigne. (M. Cornu) - N° 17.
 L'élevage en Bretagne :
 — l'élevage bovin. (M. Cornu) - N° 22.
 — le cheptel breton. (L. Simon) - N° 23.
 — les élevages ovins en Bretagne et leurs problèmes. (P.Y. Le Rhun) - N° 30.

6. — VILLES ET PAYS DE BRETAGNE.

Rennes, capitale. (Yann Polwat) - N° 2.
 Nantes. (Yann Polwat) - N° 3.
 Quimper. (Skol Vreiz) - N° 14.
 Ma commune et la région de Morlaix. (Per Honoré) - N° 22.

7. — PAYS CELTES — LANGUES ET CULTURES CELTIQUES.

L'Irlande. (Yves Libouhan) :
 Présentation. N° 7.
 Le pays et ses habitants. N° 8.
 L'histoire du peuple irlandais. N° 12 et N° 13.
 3 chapitres du manuel de 6^e de Per Honoré. N° 19-20-21 :
 — Les Celtes de l'Antiquité et leur civilisation.
 — Le déclin des Celtes.
 — Les Celtes insulaires vers l'an 1000.
 Les langues celtiques. (A. Keravel) - N° 22.
 La culture galloise des origines au XVIII^e siècle. (A. Keravel) - N° 24.
 Les origines du conflit irlandais. (J. Guffan) - N° 30.

8. — HISTOIRE DE LA LANGUE BRETONNE.

La période du Vieux Breton. - V^e au XI^e siècle. (A. Keravel) - N° 1.
 La période du Moyen-Breton. - du XII^e siècle à 1650. (A. Keravel) - N° 2.
 La période du Breton moderne. (A. Keravel) :
 — de 1650 à 1800. - N° 3.
 — le XIX^e siècle. - N° 5 et N° 6.
 — le XX^e siècle. - N° 7.

9. — LITTÉRATURE BRETONNE.

a) LES AUTEURS ET LES ŒUVRES.
 Harsart de la Villennard (1815-1895) et le « Barzaz Breiz ». (P.-M. Mevel) - N° 2 et N° 3.
 Étude sommaire du théâtre breton. (P.-J. Hélias) - N° 4, N° 5 et N° 6.
 L'œuvre de Tanguy Malancho. (P.-J. Hélias) - N° 9 et N° 12.
 « Entre le rire et les larmes » : Jakez Riou. (P.-J. Hélias) - N° 15.
 Notes sur « Ar Rih Taulh » de Jakez Kerrien. (F. Morvanou) - N° 29.
 « Sison ar Breur Arturo » Youenn Drezen. (F. Morvanou) - N° 31.
 b) MORCEAUX CHOISIS ET COMMENTÉS.
 Goutenn ar Werhez - L'herbe de la Vierge. (F. Le Pecq) - N° 15.
 An ti satazet - La maison ensorcelée. (F. Le Pecq) - N° 17.

10. — SKOL AR BREZHONEG.

a) SKOLOUJAMM (ÉCOLES MATERNELLES).
 « Ar yariq » (chant) et comptines choisies par F. Danno. N° 14.
 Evid ar re vihan. (A. Lavanant) - N° 22 et N° 24.
 Ar brezhoneg er skolloù-jamm. (NUMÉRO SPECIAL + MATERNELLES + comportant 8 chants, 3 recettes, 7 jeux, 9 comptines et un conte) - N° 26.
 Rimadelloù evid ar re vihan. N° 30.
 Al legedenn dell. (A. Lavanant) - N° 31.
 b) SKOLOU KENTA (ÉCOLES PRIMAIRES).
 Evid ar c'hloasv bihan. (A. et P. Lavanant) - N° 24 et N° 29.
 Kontadennoù al legedenn dell. (A. Lavanant) - N° 31.
 c) EIL DEZEG (SECOND DEGRÉ).
 Gwalidigez Del Falton. (Ar Bogantiz). (T. Malancho) - N° 1.
 Jakez an Didiwez. (Kontadennoù treset diwar ar zec'h gend Yvez Libouhan) - N° 1.
 Pennadoù Brezhoneg-Kenta. - N° 2.
 Eured Merh ar Roue. (Barzaz Breiz). (Karmarker) - N° 3.
 Ar Breizad gaoucho. (E Skouad tour bras Sant Jarmen). (Yann ar Gow) - N° 4.
 Skol Louarn. (E Skouad tour bras Sant Jarmen) (Yann ar Gow) - N° 4.
 Labour ar badih. - N° 5.
 Emgann an Tregont. (Barzaz Breiz). (Karmarker) - N° 6.
 Dap pennad-studi. - N° 8.
 Fiant ar Falles. (Ar Bogantiz). (T. Malancho) - N° 9.
 Pennad lemm ar brezhoneg. (A. Keravel) :
 — Lodenn gentel. - N° 12.
 — Eil lodenn. - N° 14.
 Pennadoù diwar Jakez Riou. - N° 15 et N° 16.
 Pennadoù-studi evid ar vacholouriez. - N° 17.
 Pennad lemm ar brezhoneg. - N° 18.
 Pennadoù diwar-benn an amzer. (Y. an Du) - N° 24.
 Pennad-lemm evid Skolou Breiz. (Dibabat gant A. Keravel) :
 — Kenta kelhiad-studi. - N° 25 (NUMÉRO SPECIAL).
 — Eil kelhiad-studi. - N° 27 (NUMÉRO SPECIAL).
 Kentelev da heul ar « Pennad-lemm ». (A. Keravel) - N° 29.

11. — LINGUISTIQUE.

Le structuralisme linguistique. (Gw. Bernier) - N° 4 et N° 7.

12. — ART.

Art armoricain. (Planche hors-texte de Daig) - N° 2.
 Art irlandais. (Planche hors-texte de Daig) - N° 2.
 Art décoratif breton moderne. (Planche hors-texte de P. Peron) - N° 3.
 Art irlandais. (Planche hors-texte de Daig) - N° 6.
 Art armoricain. (Planche hors-texte de Daig) - N° 6.
 Art irlandais. (Planche hors-texte de Daig) - N° 7.

13. — ETHNOGRAPHIE.

L'origine des coiffes bretonnes. (R.-Y. Creston) - N° 3.
 Coiffes de travail et d'intempéries. (R.-Y. Creston) - N° 4.
 Coiffes de deuil et coiffes de fête. (R.-Y. Creston) - N° 8.
 Bro Gorne - La Cornouaille. (R.-Y. Creston) :
 — Le groupe de Rosperdim. « Giz Fouen » - N° 12.
 — Le groupe de Quimper. « Giz Gledig » - N° 14.
 — Le groupe de Pont-L'Abbé. « Giz Bigouden » - N° 15.
 — Le groupe de Douarnenez-Crozon. N° 16.
 — Le groupe du Cap-Sizun et de l'île de Sein. « Giz Kapan » - N° 17.
 — Le groupe de Châteaulin. « Giz Rouzig » - N° 24.
 — Le groupe de la presqu'île de Floagad. - N° 29.
 — Le groupe de Carhiac. - N° 30.

Pour les abonnés... La collection complète : 60 F.

Tarif des abonnements

à

SKOL VREIZ L'Ecole Bretonne

(6 numéros)

— 1 exemplaire	20 F
— 2 exemplaires	35 F
— 3 exemplaires	50 F
— 4 exemplaires	62 F
— 5 exemplaires	74 F
— La collection complète	60 F

(Possibilité de paiement
par mandat administratif
ou municipal)

SKOL VREIZ

Run-Avel - 29245 Plourin-Morlaix
C.C.P. 2.248.25 Rennes

14. — ÉTUDE DE LA NATURE.

Oiseaux communs de Bretagne. (J.-Y. Monnat) - N° 12.

15. — MUSIQUE.

a) ÉTUDES.

Qu'est-ce qu'une chanson populaire ? (H. Corbes) - N° 1.

Caractères de la chanson populaire bretonne. (H. Corbes) - N° 2.

Les principaux recueils de chansons bretonnes du XVII^e s. à 1914 (H. Corbes) - N° 4, N° 5, et N° 6.

La musique des danses bretonnes. (H. Corbes) - N° 7.

Cinq danses « Fisel ». (F. Danno) - N° 7.

Prosodie populaire. (F. Danno) - N° 8.

La musique des pays celtiques d'outre Manche. (H. Corbes) - N° 9.

Chansons et danses de Haute Bretagne. (H. Corbes) - N° 12.

Les compositeurs bretons. (H. Corbes) - N°s 14 et 15.

La musique bretonne : une musique populaire ? (B. Borne) - N° 24.

La musique bretonne. (T. Kálvez) - N° 28.

Musique bretonne d'aujourd'hui. (P.-Y. Moign) - N° 28.

Pour une nouvelle pédagogie musicale. (G. Tudy) - N° 28.

La culture musicale dans le cadre des foyers socio-éducatifs. (B. Borne) - N° 28.

Discographie - Bibliographie. - N° 28.

Les chants de la Basse-Vilaine. (F. Danno) - N° 29.

La Veuze. (B. Borne) - N° 31.

b) PARTITIONS.

Sonig Kavel. - N° 28.

Son ar Sergent-Major. - N° 28.

Petite danse celtique. (G. Tudy) - N° 28.

Petite élégie. (G. Tudy) - N° 28.

16. — CHANT.

Marijanig Lagadbran. - N° 1.

Ar gwenniled. - N° 2.

Leuskit ho pro. - N° 3.

Al logodenn er bod (bilingue). - N° 4.

Krog eo ar rozenn ruz (bilingue. - N° 5.

Kimiad eur zoudard yaouank. - N° 6.

Al lez-vamm. - N° 8.

Ar yarig wenn. - N° 10.

Ar hi en dienn. - N° 10.

Yann ar pôtr-saout. - N° 10.

Korantinig ha Maivonig. - N° 10.

Beg al laouenanig. - N° 10.

Ar voualh. - N° 10.

O ! Lakit ho troadig. - N° 10.

Luskellerez. - N° 10.

Va botou koad. - N° 10.

Son ar botaouer-koad. - N° 10.

Ar Vro-Pourled. - N° 10.

Son an Hañv. - N° 10.

Eginane. - N° 10.

Pa zeuy an Hañv. - N° 10.

An Durzunell. - N° 10.

Merh ar miliner. - N° 10.

Kemenerien Langoad. - N° 10.

Amigueu (gallo). - N° 12.

P'oan o tiskenn da Vontroulez. - N° 13.

Perag 'peus va dimeet ? - N° 13.

Teir plah yaouank a Landevan. - N° 13.

Al lapousig er hoad. - N° 13.

Pa oan o tremen Koad-an-Noz. - N° 13.

M'ensau eun den yaouank. - N° 13.

Biskour 'm-ou l'hoerzet komend-ali - N° 13.

Toid d'ar gêr eur a Rostron. - N° 13.

Ar arduilian. - N° 13.

Ar govier. - N° 13.

Pôtrig an douar nevez. - N° 13.

Ar serjant-major. - N° 13.

Disul 'barz an overn-bred. - N° 13.

'N eur gêrig wenn. - N° 13.

Tri martolod yaouank. - N° 13.

Ma halon a zo fraillet. - N° 13.

P'edon war bont an Naoned. - N° 13.

Kemener Toull-ar-Bodou. - N° 13.

Nag en tu all da Bariz. - N° 13.

Gwerz Marivonig. - N° 13.

Teñval an noz. - N° 13.

Ar hloareg paour. - N° 13.

An teir zeizenn. - N° 13.

Gwerz Penmarh. - N° 13.

Ar habiten yaouank. - N° 13.

Gwerz ar habiten. - N° 14.

Dans l'jardin de mon père (gallo). - N° 15.

Colin et sa blonde (gallo). - N° 17.

Pa oan 'vond david dour. - N° 17.

Emzivadez Lanuon. - N° 22.

J'ai fait une maîtresse (gallo). - N° 24.

Mond a rin d'an arme. - N° 28.

Tuchant é arriüo en hañ. - N° 28.

Bleuniou Nedeleg. - N° 28.

Marzin en e gavell. - N° 28.

Ce sont deux jeunes gens (gallo). - N° 29.

Ar pillauer. - N° 31.

17. — DANSE.

Le laridé de Saint-Guyomard. - N° 16.

Dix brins de laine (pilé-menu). - N° 28.

Fontaine la jolie (hanter-dro). - N° 28.

Deut da zañsal... (gavotenn). - N° 28.

Pa oan o sevel lein ar roz (tamm-kreiz). - N° 28.

Son an tantad (jimnaska). - N° 28.

La caille (ronde paludière). - N° 28.

Quatre danses « fañch ». - N° 30.

Kan ha diskant « fisel ». - N° 30.